Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

MORVAN | VOULYZÉ | GUEDES | DRÉVILLON

LOUIS XIV

TOME 2

Glénat | fayard

Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

LOUIS XIV TOME 2

SCÉNARIO
JEAN-DAVID MORVAN & FRÉDÉRIQUE VOULYZÉ

HISTORIEN
HERVÉ DRÉVILLON

DESSIN
RENATO GUEDES

COULEURS
WALTER

Glénat | fayard

Édité par - HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIÉS, SNC au capital de 78 300 €, locataire gérant.
Siège social : 3 à 9 avenue André Malraux, 92300 Levallois-Perret
Associés : Hachette Filipacchi SA, Publications France-Monde SA HACHETTE FILIPACCHI
ASSOCIES est une filiale de Lagardère Active SAS.
Gérante : Claire Léost

Cette édition est réalisée en collaboration avec le journal *Le Monde*.

© Éditions Glénat, Librairie Arthème Fayard, 2014
La marque Le Monde® est reproduite avec l'autorisation de la Société éditrice du Monde.

Direction du projet : Nadia Chaara (Lagardère Active), Nicolas Waintraub (Double 8 Média), David Kings (Glénat)
Coordination du projet : Marine Bos (Lagardère Active), Camille Pazdej (Glénat)
Administration des ventes : Philippe Demay (Lagardère Active)

Conception graphique : Éditions Glénat

Remerciements à :
Le Monde : Hervé Lavergne, Pascale Sensarric, Sabine Gude-Talbot

Illustrations de couverture : Chris Regnault

Imprimé en France par Pollina
ZJ. de Chasnais - 85407 Luçon
Le papier utilisé pour la réalisation de ce livre provient de forêts gérées de manière durable.
Achevé d'imprimer : mars 2019
Dépôt légal : mars 2019
ISBN : 978-2-35710-618-5
EAN : 9782357106185

Tous droits réservés pour tous pays.

VERSAILLES. MAI 1682.

J'ESPÈRE QUE MONSIEUR LE DUC NE SERA PAS DÉLOGÉ DE SES APPARTEMENTS TROP RAPIDEMENT...

BAH, APRÈS LE MAL QU'IL S'EST FAIT AU DOS À FORCE DE RÉVÉRENCES SERVILES, SON AVENIR AU CHÂTEAU SEMBLE ASSURÉ.

TANT MIEUX ! JE N'AI AUCUNE ENVIE DE REDÉMÉNAGER SES MALLES.

NI BIENTÔT NI JAMAIS !

POUR TE CONSOLER, DIS-TOI QUE LUI ET LES AUTRES NOBLES VIVRONT MOINS BIEN QUE NOUS AUTRES LES VALETS.

LES OUVRIERS SONT LOIN D'AVOIR FINI LES TRAVAUX, ALORS QUE NOS ANNEXES SONT TERMINÉES DEPUIS LONGTEMPS.

MADAME DE SÉVIGNÉ A DÉJÀ REGAGNÉ PARIS. À CAUSE DU BRUIT, DIT-ON.

QUANT À MADAME DE VENDEUIL, C'EST CETTE POUSSIÈRE PERSISTANTE QUI L'A FAIT RETOURNER À LA CAPITALE.

ET ILS NE VERRONT MÊME PAS LE ROI : IL VA CONTINUER SES ALLERS-RETOURS ENTRE VERSAILLES ET SAINT-GERMAIN.

MALGRÉ TOUT, IL Y A RÉUSSI : LUI QUI ARPENTAIT LES ROUTES EN CONSTANCE POUR VISITER PRINCES ET SEIGNEURS, IL LES A FORCÉS À SE PRESSER DANS SON CHÂTEAU.

POURVU QU'IL N'EN PERDE PAS TROP LE CONTACT AVEC LE BON PEUPLE...

DU GRAND COMMUN JUSQU'À L'AILE DU MIDI, JE TIENS À CE QUE CHACUN TROUVE SA PLACE, COLBERT.

J'Y TRAVAILLE D'ARRACHE-PIED, SIRE. MAIS C'EST UNE VRAIE GAGEURE QUE DE LOGER LES CINQ MILLE PERSONNES QUE COMPTE LA COUR.

UN MILLIER DE GENS DE RANG, ET QUATRE MILLE INTENDANTS ET SERVITEURS.

PUISQUE LE ROI EST À VERSAILLES, LA NOBLESSE DOIT S'Y TROUVER AUSSI.

JE SUIS BIEN CERTAIN QUE NOUS SAURONS TROUVER DES SOLUTIONS. ET N'OMETTEZ PAS DE ME SOUMETTRE CHAQUE AFFECTATION !

JE VOUS ENTENDS, SIRE. MAIS EN ATTENDANT, IL EST BIEN DIFFICILE DE S'Y RETROUVER.

TOUS S'ENTASSENT DANS DES APPARTEMENTS TROP PETITS ET À PEINE CONFORTABLES...

ON DIT QUE CERTAINS FONT SEMBLANT DE RÉSIDER AU CHÂTEAU MAIS ONT TROUVÉ DE VÉRITABLES LOGEMENTS EN VILLE.

EN VÉRITÉ, JE VOUS LE DIS, SIRE : IL FAUDRAIT PLUS DE PLACE, MÊME SI NOUS NE NOUS LIMITIONS QU'À VOS PLUS PROCHES.

C'EST PARFAIT ! IL ME PLAÎT QUE LA VILLE DE VERSAILLES SE DÉVELOPPE.

QU'À CELA NE TIENNE, CONSTRUISONS !

IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT D'ÉRIGER UN IMMENSE CHÂTEAU, MAIS LE PLUS ÉBLOUISSANT PALAIS D'EUROPE.

QU'EN EST-IL DE L'INSTALLATION DE LA DAUPHINE DANS VOS APPARTEMENTS ?

ELLE SEMBLE AVOIR TROUVÉ UN PEU DE REPOS.

FORT BIEN ! MERCI DE VEILLER À SON CONFORT.

MADAME COLBERT S'Y ATTACHE AVEC DÉVOUEMENT, SIRE.

LE ROI !!

ALORS, MONSIEUR LE PREMIER ARCHITECTE MANSART, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

CELA PREND FORME, VOTRE MAJESTÉ.

VRAIMENT ? CELA N'EN A PAS L'AIR.

PARCE QUE VOUS N'ÊTES PAS HOMME DE L'ART !

REGARDEZ MIEUX, LES PLAFONDS VOÛTÉS SONT DÉJÀ EN PLACE.

LES DIX-SEPT FENÊTRES SONT PERCÉES.

ON TROUVERA LÀ LES MIROIRS QUI, EN RÉFLÉCHISSANT LA LUMIÈRE, LAISSERONT PEU DE PLACE À L'OMBRE.

VOYEZ, SIRE...

... GRÂCE À CE DISPOSITIF, EN QUELQUE ENDROIT OÙ SE TROUVERA SA MAJESTÉ, IL LUI SERA POSSIBLE D'ADMIRER SES CHERS JARDINS.

LA GRANDE GALERIE SERA UNIQUE, ELLE VA STUPÉFIER LE MONDE !

VOUS VOUS MONTREZ LÀ UN DIGNE SUCCESSEUR DE MONSIEUR LE VAU, MONSIEUR MANSART. ET NOUS SOMMES SATISFAIT DE VOTRE PROPOSITION.

VEILLEZ TOUTEFOIS À HÂTER VOS TRAVAUX, CAR CE CHANTIER OCCASIONNE BIEN DES DÉSA-GRÉMENTS.

IL EN SERA FAIT SELON LE BON VOULOIR DE SA MAJESTÉ.

NOUS SOUHAITERIONS VIVEMENT JOUIR DE CETTE RÉALISATION AVANT D'ÊTRE COUVERTS LES UNS LES AUTRES DE FILS D'ARGENT.

APPARTEMENTS DE MADAME DE MAINTENON, 1682.

SAVIEZ-VOUS, MADAME DE MAINTENON, QUE MADEMOISELLE DES ŒILLETS RENDAIT VISITE AUX DEVINS ?

JE N'AI JAMAIS ÉTÉ INTIME AVEC ELLE, AUSSI NE M'A-T-ELLE JAMAIS FAIT DE CONFIDENCES.

CATO, SA FEMME DE CHAMBRE, SE RENDAIT CHEZ LA FEMME VOISIN, QUE L'ON A BRÛLÉE VIVE IL Y A MOINS D'UN MOIS.

NON CONTENTS DE S'ÊTRE DÉTOURNÉS DE DIEU, CES GENS SE DONNENT AU DIABLE...

SAVIEZ-VOUS QU'APRÈS AVOIR COURU TOUTE LA NUIT CHEZ DES SORCIERS, LES DAMES D'HONNEUR DE MADAME DE MONTESPAN OCCUPAIENT LEURS JOURNÉES À FABRIQUER DES POUDRES ET AUTRES PHILTRES ?

JE NE PARTAGE NULLEMENT SES CROYANCES.

SAVIEZ-VOUS ENFIN QUE VOTRE AMIE MADAME DE MONTESPAN S'EST ASSUJETTIE AUX CÉRÉMONIES LES PLUS VILES POUR ATTEINDRE LE RANG QU'ELLE OCCUPE ?

ALLONS, C'EST À VOTRE AFFECTION QU'ELLE DOIT SA PLACE.

POURRIEZ-VOUS JURER QU'ELLE N'EN SOIT PAS CAPABLE ?

MADAME DE MONTESPAN A TOUJOURS AIMÉ CONSULTER LES ASTRES ET LES MAGES, MAIS JE NE LA CROIS PAS COUPABLE DE CE GENRE D'HÉRÉSIES.

IL NE S'AGIT PAS D'ASTROLOGUES, MAIS DE SACRILÈGES ET D'EMPOISONNEMENTS...

... DE MESSES NOIRES, D'INVOCATION DU DÉMON ET D'ENFANTS SUPPLICIÉS.

ON ACCUSE MÊME VOTRE MADAME DE MONTESPAN D'AVOIR REMIS DES GANTS EMPOISONNÉS À MADEMOISELLE DE FONTANGES.

ALLONS, CE SONT LES FIÈVRES ET LES ÉTOUFFEMENTS QUI L'ONT EMPORTÉE.

MÊME SI ELLE N'A PAS FAIT LE MAL QU'ON LUI PRÊTE, POUR ME FAIRE SUCCOMBER À SES CHARMES, ELLE A SÛREMENT USÉ DE SES PHILTRES.

ET IL EST PEU PLAISANT DE SAVOIR QUE JE CONSOMMAIS CHEZ ELLE MOULT POUDRES DE CRAPAUD, ROGNURES D'ONGLES ET QUE SAIS-JE ENCORE...

LA MORALE FRANÇAISE SOMBRE. L'EXEMPLE DES VERTUS NE PEUT VENIR QUE DU PLUS HAUT.

JE VOIS LÀ LE DESSEIN EXTRÊME QU'IL Y AURAIT À RÉTABLIR LA MORALE ET LA FOI.

MAUVAIS EXEMPLE À MES PEUPLES, VOUS AVEZ RAISON.

JE SUIS ÉPOUVANTÉ. JE N'ARRIVE PAS À OUBLIER LA VILAINE AFFAIRE QUE LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE LA REYNIE M'A RAPPORTÉE.

J'AI ENQUÊTÉ SUR ORDRE DE LA CHAMBRE ARDENTE, VOTRE MAJESTÉ.

LES FOUILLES AUTOUR DE LA MAISON DE L'EMPOISONNEUSE VOISIN NOUS ONT FAIT FAIRE DE BIEN SOMBRES DÉCOUVERTES...

... PAS MOINS DE DEUX MILLE CINQ CENTS SQUELETTES D'ENFANTS OU NOUVEAUX-NÉS.

JE FIS PASSER LA VOISIN À LA QUESTION ORDINAIRE PUIS EXTRAORDINAIRE, AFIN DE LUI FAIRE AVOUER TOUS SES CRIMES.

... DANS SES PRATIQUES, OÙ L'ON N'HÉSITAIT PAS À SACRIFIER DES NOURRISSONS.

ON SE DÉLECTAIT DU SANG ENCORE CHAUD DE LEUR JEUNE VIE ENVOLÉE.

POUR S'ATTIRER LES FAVEURS DE SATAN, ASSISTÉE DE L'ABBÉ DÉFROQUÉ GUIBOURG, ELLE PRATIQUAIT DES MESSES NOIRES.

DES DAMES PORTANT LES NOMS LES PLUS ILLUSTRES SE SONT LAISSÉ COMPROMETTRE...

VERSAILLES, APPARTEMENTS DE LA REINE.

LE 27 JUILLET 1683.

LA REINE SE PLAINT D'UNE GROSSEUR SOUS L'AISSELLE.

ELLE A LA FIÈVRE.

NOUS DEVRIONS MANDER FAGON.

IL S'AGIT PROBABLEMENT D'UN RHUMATISME

IL FAUDRAIT PRATIQUER UNE SAIGNÉE.

FAITES VENIR LE BARBIER.

IL FAUT SAIGNER AU PIED.

MONSIEUR, Y SONGEZ-VOUS BIEN ?

CE SERA LA MORT DE MA MAÎTRESSE !

FAITES JUSTE CE QUE JE VOUS ORDONNE !

LE LENDEMAIN.

DEPUIS QUE JE SUIS REINE, JE N'AI EU QU'UN SEUL JOUR HEUREUX...

VOUS VOULEZ DONC QUE CE SOIT MOI QUI TUE LA REINE ?!...

APPARTEMENTS DE LA REINE.

LE 30 JUILLET 1683.

C'EST LE PREMIER CHAGRIN QU'ELLE ME CAUSE...

MARIAGE DE LOUIS XIV ET FEU LA REINE.

SAINT-JEAN-DE-LUZ, LE 9 JUIN 1660.

DONG

RATAPLAN

RANTATAMPLAN

VIVAT !

VIVAT !

VIVAT !

VIVAT !

VIVAT !

MON CŒUR VOUS APPARTIENT POUR TOUJOURS, MARIE.

AH ! SIRE, VOUS ÊTES ROI.

JE ME RETIRE.

ENFIN CE MARIAGE A EU LIEU. ET LES ÉPOUX ONT L'AIR HEUREUX.

POURTANT, IL Y A HUIT MOIS, LES TRACTATIONS AVEC L'ESPAGNE NE PROMETTAIENT PAS UN SI BEL ÉPILOGUE...

ÎLE DES FAISANS.

NOVEMBRE 1659.

CHER MONSIEUR HARO, NOUS NE POUVONS ACCEPTER CE GENRE DE PROPOSITION.

N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS SOMMES EN POSITION DE FORCE.

POURTANT, PIERRE DE MARCA SEMBLAIT NE PAS Y ÊTRE OPPOSÉ.

JE REPRÉSENTE DIRECTEMENT LE ROI LOUIS XIV.

MON ROI EST PHILIPPE IV D'ESPAGNE, C'EST À SON INTÉRÊT QUE JE DOIS ME CONFORMER.

TOUTE ENNEMIE QUE SOIT MA NATION DE LA VÔTRE, L'ESPAGNE MÉRITE CONSIDÉRATION.

C'EST ENTENDU, NOUS RENONCERONS À SOUTENIR LE PORTUGAL.

MAIS LE TRAITÉ NE SAURAIT ÊTRE CONCLU SANS LES ACCORDS SUR LA RESTITUTION DU COMTÉ D'ARTOIS ET DES PLACES FLAMANDES.

BOURBOURG, GRAVELINES ET SAINT-VENANT VOUS SERONT ACQUISES.

PUISQU'IL NOUS FAUDRA RENONCER À L'HÉRITAGE, AVEZ-VOUS PENSÉ À LA COMPENSATION ?

AH, OUI : LA CONTREPARTIE DE L'ABANDON DE LA PRÉTENTION AU TRÔNE. CALMEZ-VOUS, MON CHER, CETTE AGITATION NUIT À VOTRE SANTÉ.

MON ROI SERA UN GRAND ROI ; GOUVERNER L'ESPAGNE NE SERA PAS POUR LE REBUTER.

LA DOT DE LA REINE Y POURVOIRA.

VOUS VOUS FAITES UNE BIEN PIÈTRE OPINION DE VOTRE PAYS ET DE SES PEUPLES...

CINQ CENT MILLE ÉCUS D'OR, VOUS N'AVEZ PAS LE SENS DE LA MESURE, CARDINAL.

LA SITUATION EST RENTRÉE DANS L'ORDRE. LE CARDINAL ET MOI AVONS BIEN ŒUVRÉ POUR LE ROYAUME.

PALAIS DU LOUVRE.

DÉCEMBRE 1658.

MON FILS A BESOIN DE SE RANGER, CETTE LIBERTÉ N'EST PAS SAINE.

UN MARIAGE, VOILÀ CE QU'IL LUI FAUDRAIT ! UN MARIAGE QUI LE FASSE GRANDIR EN HONNEUR ET EN GLOIRE.

L'UNION AVEC LA PRINCESSE MARGUERITE DE SAVOIE ME PARAÎT MAL ENGAGÉE.

NON PAS, MADAME. UN MARIAGE QUI NOUS GARANTIRAIT UNE PAIX DURABLE AVEC NOS ENNEMIS.

PENSEZ-VOUS QUE MON FRÈRE SERAIT FAVORABLE À L'UNION DE SA FILLE ET DE LOUIS ?

JE GAGNE LYON DÈS DEMAIN, POUR REJOINDRE PIMONTEL.

TOUT DE MÊME, ILS SONT DOUBLES COUSINS GERMAINS.

ILS NE SERAIENT PAS LES PREMIERS COUSINS À FABRIQUER DES HÉRITIERS AU TRÔNE.

JE CRAINS AUSSI QUE CETTE PETITE ÉCERVELÉE QU'EST VOTRE NIÈCE NE SE SOIT ATTACHÉ LE CŒUR DU ROI.

UNE AMOURETTE DE JEUNESSE, TOUT À FAIT PLATONIQUE.

POUR LE MOMENT... MAIS LE ROI EST PRÊT À COMMETTRE UNE FOLIE.

EN MA QUALITÉ DE PARRAIN ET D'ONCLE, JE ME CHARGE DE FAIRE ENTENDRE RAISON À L'UN ET À L'AUTRE.

VOUS SOUFFREZ, MON AMI.

MA GOUTTE, CHRONIQUE.

CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU.

SEPTEMBRE 1683.

MADAME DE MAINTENON, JE ME RANGE À VOS ARGUMENTS ET VOUS OBÉIS PLEINEMENT : JE VAIS ME REMARIER.

JE VOUS SAVAIS DUR, MAIS ME FAIRE VENIR ICI À FONTAINEBLEAU POUR ME L'ANNONCER...

JE VAIS ÉPOUSER FRANÇOISE D'AUBIGNÉ.

MOI ?!

VOUS PASSEZ DE LA DURETÉ À LA CRUAUTÉ, MONSIEUR. VOUS VOUS GAUSSEZ.

LAISSEZ CELA, S'IL VOUS PLAÎT.

VOYEZ-VOUS, CHÈRE FRANÇOISE, J'AI UN FILS ET DEUX PETITS-FILS. DES ENFANTS QUI NAÎTRAIENT D'UNE DEUXIÈME UNION NE POURRAIENT QU'APPORTER LE DÉSORDRE, UNE NOUVELLE FRONDE, PEUT-ÊTRE.

PARDONNEZ-MOI, SIRE, MAIS... LE PLUS GRAND ROI D'EUROPE NE PEUT ÉPOUSER LA VEUVE SCARRON.

JE SUIS LE MAÎTRE DES VIES, ET ON EST TOUJOURS ASSEZ BIEN NÉ LORSQU'ON EST DISTINGUÉ PAR MOI.

À MOI, CETTE UNION SEMBLE TOUT À FAIT RAISONNABLE.

C'EST LE MARIAGE D'AMOUR AUQUEL J'AI DÛ RENONCER LORSQUE J'AVAIS 20 ANS...

CETTE DÉCHIRURE EST SANS DOUTE CE QUI A FAIT DE MOI LE GRAND PÉCHEUR QUE JE FUS.

MADAME DE LA VALLIÈRE, QUI A RAVI MON CŒUR !

MADAME DE MONTESPAN, QUI A RÉVÉLÉ MES SENS.

À 44 ANS, MON AMOUR EST ÉGALEMENT SOUTENU PAR MA RAISON, CAR C'EST AUSSI VOTRE TÊTE BIEN FAITE QUI ME SÉDUIT.

CHAPELLE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES.

LE 10 OCTOBRE 1683.

CHÂTEAU DE VERSAILLES.

GALERIE DES GLACES.

1684.

VOTRE MAJESTÉ PEUT VOIR QUE LA VOIE ROYALE QUI S'OUVRE DEVANT NOUS CONDUIT LE VISITEUR DE LA GUERRE À LA PAIX.

HOMMAGE À VOTRE VICTOIRE. DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE.

DES FORCES DU CHAOS À LA VICTOIRE DU BIEN.

ET CE PANNEAU CENTRAL, OÙ CHACUN EST CLAIREMENT SOUMIS À LA VOLONTÉ ROYALE.

VOS PEINTURES NOUS SATISFONT PLEINEMENT, MONSIEUR LE BRUN.

MERCI, SIRE.

MONSIEUR MANSART, VOTRE GALERIE EST BIEN TELLE QUE VOUS ME L'AVIEZ PROMISE.

JE VOUS REMERCIE, MAJESTÉ.

C'EST TEL UN RÊVE.

UNE RÉALITÉ, AU CONTRAIRE : IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GALERIE SEMBLABLE À CELLE-CI.

MONSIEUR LE BRUN, ON M'A RAPPORTÉ COMMENT VOUS APPELIEZ NOTRE GRANDE GALERIE... CELA LUI CONVIENT TOUT À FAIT.

APPROCHEZ, MES TRÈS CHERS, ET DÉCOUVREZ LA GALERIE DES GLACES.

SI ELLE EST LE FRUIT DE NOTRE VOLONTÉ, ELLE REPRÉSENTE AVANT TOUT LA TRANS-MISSION...

ALORS, MONSIEUR MON FILS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

C'EST EN TOUS POINTS UNE RÉUSSITE, UN RAVISSEMENT.

EN EFFET, PASSÉ UN CERTAIN ÂGE, ON NE CONSTRUIT PLUS POUR SOI SEULEMENT, MAIS POUR LE FUTUR.

CETTE GRANDE GALERIE ME PROCURE BEAUCOUP DE FIERTÉ.

JE SOUHAITE LA PARTAGER.

ELLE DEVRA DONC ÊTRE OUVERTE À TOUS... COMME LE SONT DÉJÀ LE CHÂTEAU ET LES JARDINS.

MONSIEUR MANSART, VOUS VOUS CHARGEREZ DE CETTE PARTIE.

A-T-ON JAMAIS RIEN VU DE PAREIL ?

JE SUIS TELLEMENT HEUREUSE QUE SA MAJESTÉ SOIT RAVIE.

MERCI, MADAME MON ÉPOUSE.

AVEC L'AUTORISATION DE LOUIS XIV, LE MONDE ENTIER VOULAIT SE REFLÉTER DANS LES MIROIRS DE LA GRANDE GALERIE.

LE PEUPLE DE FRANCE, BIEN ENTENDU...

... MAIS AUSSI DES AMBASSADEURS, TELS CEUX DE SIAM...

... DU MAROC, DE L'ALGÉRIE...

... OU MÊME DU NOUVEAU MONDE, VENUS AVEC CES FÈVES DE CACAO QUI ONT TANT SURPRIS LA COUR.

LE DOGE DE GÊNES EN PERSONNE EST VENU SE SOUMETTRE DEVANT LA MAGNIFICENCE DU ROI DE FRANCE.

PARMI LES CURIEUX SE CACHAIENT TOUJOURS QUELQUES ESPIONS PAYÉS PAR DES JALOUX VOULANT IMITER LE TALENT FRANÇAIS.

CABINET DU ROI.

ÉTÉ 1684.

VAUBAN A BIEN MANŒUVRÉ, L'ESSENTIEL DE L'ALSACE EST DÉSORMAIS FRANÇAISE.

À L'EXCEPTION DE MULHOUSE ET DE QUELQUES TERRITOIRES ALLEMANDS...

... C'EST FÂCHEUX.

AVANT TOUTE AUTRE ATTAQUE, L'ON S'ATTACHE À CONSOLIDER LA FRONTIÈRE. C'EST PLUS RAISONNABLE.

À KAHLENBERG, LA VICTOIRE IMPÉRIALE A ÉTÉ TROP RAPIDE. LE DÉGAGEMENT DU FRONT DE L'EST ET L'ÉCRASEMENT DE L'ARMÉE TURQUE NE ME DISENT RIEN QUI VAILLE.

CES FICHUS HOLLANDAIS N'AURONT-ILS DE CESSE DE NOUS MENACER ?

SA MAJESTÉ A BIEN JOUÉ EN ADRESSANT CET ULTIMATUM À LA CONFÉRENCE DE RATISBONNE.

UNE TRÊVE DE VINGT ANS, C'EST À QUOI LE ROI D'ESPAGNE ET LÉOPOLD 1ER SE SONT VUS CONTRAINTS.

ET LA RECONNAISSANCE DE LA POSSESSION DE STRASBOURG.

BIEN, PASSONS À AUTRE CHOSE.

MON BON LOUVOIS, QU'IL EST BON DE FAIRE LE COMPTE DE NOS POSSESSIONS À TRAVERS LE MONDE...

LE QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES, MONTRÉAL.

LA LOUISIANE, QUEL IMMENSE TERRITOIRE.

L'ÎLE DE BOURBON, L'ÎLE DAUPHINE...

... ET SES NOUVEAUX DÉBOUCHÉS POUR NOS PRODUITS MANUFACTURÉS AU TONKIN, EN CHINE ET AU SIAM, OÙ L'AMITIÉ DE LA FRANCE EST TANT RECHERCHÉE...

LE SÉNÉGAL, SI CHER À MONSIEUR RICHELIEU, LE VOICI DÉSORMAIS À NOUS.

C'EST DE LÀ QUE VIENT LA BONNE PART DE NOTRE NOUVELLE MAIN-D'ŒUVRE.

IL FAUT VEILLER À L'ADOPTION DU CODE NOIR.

CE SERAIT CRIME DE LAISSER CES ÂMES SANS DIEU...

VERSAILLES.

AVRIL 1685.

CHER RACINE, J'AI RELU LA LETTRE QUE VOUS ADRESSIEZ À MONSIEUR DE LA FONTAINE, LORS DE VOTRE VOYAGE À UZÈS.

JE VOUS JURE QUE J'AI AUTANT BESOIN D'UN INTERPRÈTE QU'UN MOSCOVITE EN AURAIT BESOIN DANS PARIS. JE VOUS SAIS GRÉ D'ACCÉDER À MES DEMANDES.

JE SUIS PLUS QU'HONORÉ D'ÊTRE CITÉ DE VOUS, SIRE.

CES MOTS DE VOUS FONT PLEINEMENT RÉSONANCE À UN QUESTIONNEMENT PERSONNEL. ET J'AI SOUHAITÉ M'EN ENTRETENIR EN PERSONNE.

JE SUIS VOTRE SERVITEUR.

AU NORD, ON PARLE LE BRETON, LE NORMAND ET LE PICARD.

SANS OUBLIER LE BERRICHON.

AU SUD, ON TROUVERA LE GASCON, LE LIMOUSIN, L'AUVERGNAT ET LE PROVENÇAL.

LE COMPTE EST JUSTE, ON NE SAURAIT REPROCHER À VOTRE MAJESTÉ DE MÉCONNAÎTRE SON ÉTAT.

DANS LA VALLÉE DE LA LOIRE ET EN ÎLE-DE-FRANCE, L'ON PARLE LE FRANÇAIS.

AVEC TANT DE DIALECTES, ON NE PEUT SE COMPRENDRE ENTRE FRANÇAIS !

LE CHÂTEAU, LES JARDINS, SONT OUVERTS À TOUS.

MAIS ON TROUVE TOUTES LES INDICATIONS NÉCESSAIRES EN LATIN, QUI RESTE LA LANGUE DES LETTRÉS. IL SERAIT BON QUE CELA CESSE ÉGALEMENT.

DE LA BRETAGNE À LA PROVENCE, L'ON DOIT PARLER LE FRANÇAIS.

JE VOUS DEMANDE DONC DE FAIRE TRADUIRE TOUT CE QUI DOIT L'ÊTRE.

SOYEZ ASSURÉ QUE JE M'EXÉCUTERAI AVEC GRANDE PROMPTITUDE.

APPARTEMENTS DE MADAME DE MAINTENON.

JUIN 1685.

MADAME DE MAINTENON, L'ON M'APPREND QUE VOUS AVEZ TENTÉ DE FAIRE ENLEVER VOTRE NIÈCE.

ET VOUS OSEZ ÉCRIRE QUE NOTRE PAYS A DE L'AVERSION POUR LES HÉRÉTIQUES ET QUE CETTE ATTITUDE NE VOUS PLAÎT GUÈRE.

NE CROYEZ-VOUS PAS QUE VOTRE SYMPATHIE POUR VOTRE ANCIENNE RELIGION NE PREND PAS UN PEU TROP DE PLACE DANS VOTRE VIE ET DANS VOTRE CŒUR ?

PAR AILLEURS, JE SUIS PLUS QU'OUTRAGÉ QUE TOUS LES HUGUENOTS DE VOTRE FAMILLE NE SE SOIENT JAMAIS CONVERTIS.

JE SUIS FATIGUÉ DES RÉFORMÉS, MADAME. JE LES CONVERTIRAI JUSQU'AU DERNIER POUR QU'IL N'Y AIT PLUS QU'UNE RELIGION DANS LE ROYAUME.

JE VOUS SUPPLIE D'ÉVITER LES VIOLENCES ET D'ADOPTER AUTANT QUE POSSIBLE LA VOIE DE LA DOUCEUR DANS LA CONVERSION.

OCTOBRE 1685.

FONTAINEBLEAU.

MON GRAND-PÈRE AIMAIT LES HUGUENOTS ET NE LES CRAIGNAIT PAS, MON PÈRE NE LES AIMAIT POINT ET LES CRAIGNAIT ; MOI, JE NE LES AIME NI NE LES CRAINS.

IL EST PLUS QUE TEMPS DE RÉVOQUER L'ÉDIT DE NANTES.

LE PAPE VOUS ADRESSE SES PLUS VIVES FÉLICITATIONS, VOTRE MAJESTÉ.

VOUS LE REMERCIEREZ, MON BON BOSSUET.

NOTRE ROI, CE NOUVEAU CONSTANTIN, CE NOUVEAU THÉODOSE, CE NOUVEAU CHARLEMAGNE, A ACCOMPLI DES MIRACLES DE VALEUR POUR TRIOMPHER DES ENNEMIS DE SON ROYAUME.

NOTRE ROI, EN FILS AÎNÉ DE L'ÉGLISE TEL QU'À SON SACRE, A SU RÉUNIR TOUS SES SUJETS DANS LE GIRON DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

JAMAIS AUCUN ROI N'A FAIT ET NE FERA RIEN DE PLUS MÉMORABLE.

CATHÉDRALE DE REIMS.

LE 7 JUIN 1654.

VIVAT REX !!

VIVAT REX !!

BASILIQUE SAINT-RÉMI.

QUELQUES JOURS PLUS TARD.

LE ROI TE TOUCHE...

... DIEU TE GUÉRIRA.

LE ROYAUME NE DEVAIT DONC PLUS COMPTER QUE DES CATHOLIQUES. EN 1681, LES HUGUENOTS FURENT SOMMÉS DE CHANGER DE RELIGION.

MAIS CES NOUVEAUX CONVERTIS L'ÉTAIENT PARFOIS PAR LA FORCE...

... LES EXCÈS DE LA SOLDATESQUE OU LA PEUR.

ABJURE !!

LES PRÊTRES ENVOYÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE POUR ACCOMPAGNER OU FORCER LES CONVERSIONS...

... ÉTAIENT ESCORTÉS DE MILITAIRES.

... DE "DRAGONNADES".

COMME IL S'AGISSAIT DE DRAGONS, CET ÉVÉNEMENT EST ENTRÉ DANS L'HISTOIRE SOUS L'APPELLATION...

LILLE.

1686.

JE CROIS QU'IL ME FAUDRA RÉDIGER UN RAPPORT SUR LES CONSÉQUENCES FÂCHEUSES DE CETTE RÉVOCATION.

INTERDICTION D'ÉMIGRATION ABSOLUE !!

MALGRÉ LES PEINES, LES SANCTIONS ENCOURUES...

... MALGRÉ UNE SURVEILLANCE ACCRUE DES FRONTIÈRES, L'EXODE EST CONSIDÉRABLE.

LES HUGUENOTS FUIENT LE ROYAUME DE FRANCE POUR GAGNER L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, LA HOLLANDE ET MÊME L'ANGLETERRE PAR TOUS LES MOYENS.

LA DÉSERTION DE PLUS DE QUATRE-VINGTS OU CENT MILLE PERSONNES, DE TOUTES CONDITIONS, A CAUSÉ BIEN DES MAUX À LA NATION, EN EMPORTANT AVEC ELLE PLUS DE TRENTE MILLIONS DE LIVRES D'ARGENT.

APPAUVRIS, NOS ARTS ET MANUFACTURES PARTICULIÈRES, LA PLUPART INCONNUS AUX ÉTRANGERS ET QUI ATTIRAIENT EN FRANCE UN ARGENT TRÈS CONSIDÉRABLE DE TOUTES LES CONTRÉES, SONT AFFAIBLIS.

CELA A CAUSÉ LA RUINE DE LA MAJEURE PARTIE DU COMMERCE...

... GROSSI LES FLOTTES ENNEMIES DE HUIT À NEUF MILLE MATELOTS, ET LEURS ARMÉES, DE CINQ À SIX CENTS OFFICIERS ET DE DIX À DOUZE MILLE SOLDATS, BEAUCOUP PLUS AGUERRIS QUE LES LEURS, COMME ILS NE L'ONT QUE TROP FAIT VOIR DANS LES OCCASIONS QUI SE SONT PRÉSENTÉES DE S'EMPLOYER CONTRE NOUS.

À L'ÉGARD DE CEUX QUI RESTENT DANS LE ROYAUME, ON NE SAURAIT DIRE S'IL Y EN A UN SEUL DE VÉRITABLEMENT CONVERTI, PUISQUE TRÈS SOUVENT CEUX QUE L'ON A CRU L'ÊTRE LE MIEUX ONT DÉSERTÉ ET S'EN SONT ALLÉS.

LETTRES NOUVELLES DE CHEVREAV

PARIS,

QUANTITÉ DE BONNES PLUMES QUI ONT DÉSERTÉ LE ROYAUME SE SONT CRUELLEMENT DÉCHAÎNÉES CONTRE LA FRANCE ET LA PERSONNE DU ROI MÊME.

MONSIEUR DE VAUBAN A TOUJOURS AIMÉ VERSER DANS L'EXAGÉRATION ! C'EST LIBREMENT QUE CES HUGUENOTS ONT CHOISI LA VOIE DE LA CONVERSION ET SONT DEMEURÉS AU ROYAUME DE FRANCE AUQUEL ILS SONT BIEN TROP ATTACHÉS.

SIRE, VOICI L'HEURE.

FICHTRE ! MON DIEU COMME JE SOUFFRE, CE MATIN.

LES LAXATIFS ET LES EAUX S'ÉTANT RÉVÉLÉS IMPUISSANTS À GUÉRIR LE ROI...

TOUT COMME L'ONGUENT.

L'ON PASSE ALORS DE LA MÉDECINE À LA CHIRURGIE.

... IL RESTE LA SOLUTION PRÉCONISÉE PAR FÉLIX : L'OPÉRATION.

FÉLIX SE FAIT LA MAIN AFIN D'ACCROÎTRE SA PROPRE CONFIANCE ET CELLE DU ROI.

CHAMBRE DU ROI À VERSAILLES.

18 NOVEMBRE 1686, 7 HEURES DU MATIN.

JE CROIS QUE JE SUIS PRÊT...

SA MAJESTÉ M'HONORE ET DOIT SAVOIR QUE SA CONFIANCE EST BIEN PLACÉE. JE N'EN SUIS PAS À MON COUP D'ESSAI.

JE VOUS SAIS HOMME HABILE ET JE VOUS FAIS CONFIANCE.

UN PEU PLUS TARD.

L'OPÉRATION EST UN SUCCÈS !

ON NE S'ACCOUTUME PAS À LA SANTÉ DU ROI. C'EST UN MIRACLE QUI RECOMMENCE TOUS LES JOURS.

QUE L'ON FASSE SONNER LES CLOCHES ET QUE L'ON SE METTE EN PRIÈRE POUR LE RÉTABLISSEMENT DU ROI.

JE SOUHAITE QUE SOIENT PRÉVENUS LES INFLUENTS DE LA COUR, AFIN QU'ILS NE SE DÉRANGENT PAS.

APPARTEMENTS DU CHIRURGIEN FÉLIX.

18 NOVEMBRE 1686 AU SOIR.

Je coupai toutes les brides qui se trouvèrent dans l'intestin, ce que le Roy soutint avec toute la constanc possible. Une heure après, il fut saigné du bras.

"NOTRE PAUVRE MONARQUE N'EN ÉTAIT PAS À SON PREMIER PROBLÈME DE SANTÉ."

"LA PETITE VÉROLE À 5 ANS AVAIT BIEN FAILLI L'EMPORTER..."

"UNE FIÈVRE MALIGNE EN MAI 1677 LORS DU SIÈGE DE CALAIS..."

"D'AQUIN L'A OPÉRÉ D'UNE FISTULE BUCCO-MAXILLAIRE, EMPÊCHANT AINSI ALIMENTS ET BOISSONS DE REFLUER PAR LE NEZ."

EN 1655, UNE SCARLATINE DES PLUS MALIGNES, UNE ROUGEOLE D'UN ASSEZ MAUVAIS CARACTÈRE EN 1663, DES VERTIGES ET DES VAPEURS QUI COMMENCENT DES FIÈVRES INTERMITTENTES REBELLES.

ON A TANT DE FOIS CRAINT POUR SA VIE...

"SA MAJESTÉ A ÉTÉ SAIGNÉE LARGEMENT. IL A PRIS PRÈS DE DEUX MILLE MÉDECINES PURGATIVES DE PRÉCAUTION OU D'URGENCE ; IL A REÇU QUELQUES CENTAINES DE CLYSTÈRES, USÉ PLUSIEURS LIVRES DE QUINA. IL A ÉTÉ LABOURÉ PAR LE FER ET LE FEU."

"ON PEUT SE DEMANDER COMMENT LOUIS XIV A SU FAIRE AUSSI BIEN SON MÉTIER, TENIR SON CONSEIL ET SA COUR, FAIRE LA GUERRE, BÂTIR, PLANTER, CHASSER, AIMER, DONNER LE PLUS SOUVENT LE CHANGE PAR SA PRÉSENCE MAJESTUEUSE, IMPOSER SON PRESTIGE À TOUS."

"NOTRE BON ROI A TOUJOURS FAIT PREUVE D'UN RARE COURAGE DEVANT LA MALADIE."

ORANGERIE DE VERSAILLES.

PRINTEMPS 1687.

J'AI VOULU NOTRE VERSAILLES AINSI, BEAU ET PEUPLÉ DE COURTISANS. OUVERT À TOUS.

MAIS JE NE SUIS RÉELLEMENT HEUREUX QUE DANS L'INTIMITÉ DE MARLY.

LA VIE DE COUR M'ÉREINTE.

JE RÊVE DE VIVRE À TRIANON, AU MILIEU DES JARDINS. IL M'IMPORTE DE LAISSER TRACE SUR LA MANIÈRE DE LES MONTRER.

VOUDREZ-VOUS BIEN ME SECONDER DANS CETTE TÂCHE, MONSIEUR LE NÔTRE ?

VOTRE MAJESTÉ A SI BIEN TRAVAILLÉ À LEUR ORDONNANCEMENT QUE PERSONNE MIEUX QU'ELLE NE SAURAIT COMMENT LES VISITER.

ON IRA DROIT AU POINT DE VUE DE LATONE ET, EN PASSANT, ON REGARDERA LA PETITE FONTAINE DU SATYRE.

ON DESCENDRA PAR LA GIRANDOLE ET ON EN FERA LE DEMI-TOUR.

ON MAR-QUERA UNE PAUSE POUR CONSIDÉRER LES GERBES, LES COQUILLES, LES BASSINS, LES STATUES.

ON IRA JUSQU'À LA PETITE ALLÉE QUI VA À L'APOLLON ET ON ENTRERA AU CHÂTEAU PAR LA GALERIE PAR LE BAS.

C'EST UN RAVIS-SEMENT TOUJOURS RENOUVELÉ, LE SACRE DE LA NATURE, UN AVANT-GOÛT DU PARADIS.

ASSURÉMENT, SIRE, COMME VOUS L'AVEZ VOULU.

SEPTEMBRE 1688.

VERSAILLES.

MONSEIGNEUR LE DAUPHIN VIENT DE PASSER LE RHIN.

CETTE AFFAIRE DU PALATINAT N'A QUE TROP DURÉ. IL EST TEMPS D'AFFIRMER NOTRE LÉGITIMITÉ À NOS ENNEMIS !

NOUS DEVONS FREINER L'AVANCE DES TROUPES ENNEMIES ET COUVRIR L'ALSACE.

LE PRINCE A DÉJÀ INVESTI LA FORTERESSE DE PHILIPSBURG. MAIS LA LIGUE D'AUGSBOURG RÉSISTE.

LE MARÉCHAL DURAS S'Y EMPLOIE, MAIS J'AIMERAIS VOUS CONVAINCRE DE MENER UNE POLITIQUE DE LA TERRE BRÛLÉE.

UNE TELLE ACTION N'EST-ELLE PAS EXTRÊME ?

DIEU LE PERMETTRA-T-IL ?

SANS DESTRUCTIONS SYSTÉMATIQUES, NOUS NE SAURIONS ÊTRE VICTORIEUX.

TRÈS BIEN, PRIVONS L'ENNEMI DE TOUTE RESSOURCE.

SIRE, JE VOULAIS VOUS ENTRETENIR DU PALATINAT.

MA CHÈRE BELLE-SŒUR, NOUS NOUS DEVONS DE FAIRE VALOIR LES DROITS DE MONSIEUR VOTRE ÉPOUX – C'EST-À-DIRE MONSIEUR MON FRÈRE – SUR CETTE BELLE PROVINCE DE L'EST.

MAJESTÉ, JE NE DORS PLUS.

CHAQUE NUIT, MES CAUCHEMARS ME TRANSPORTENT À HEIDELBERG OU À MANNHEIM.

JE SENS L'ODEUR DES BÊTES QUI CARBONISENT.

J'ENTENDS LES PLAINTES DES ÂMES MALHEUREUSES QUI MARCHENT SANS BUT.

ET, QUAND LA VISION DES RAVAGES QU'ON Y A COMMIS DÉPASSE LA MESURE, JE ME RÉVEILLE EN SURSAUT.

JE VOUS IMPLORE DE CESSER CELA... JE RENONCE À TOUT !

CE NE SONT PAS LÀ AFFAIRES DE FEMMES.

POURTANT, JE CRAINS QUE CES EXACTIONS NE SOULÈVENT UNE VAGUE DE RÉPROBATION À L'ENCONTRE DE VOTRE ROYALE PERSONNE ET NE CONDUISENT À UNE GUERRE LONGUE ET COÛTEUSE.

ALLONS, MADAME, LAISSEZ FAIRE LES SOLDATS.

ÉTÉ 1692.

LA FRANCE, À 85 % AGRICOLE, RESSEMBLE À CELA.

LA RÉCOLTE DE BLÉ DU CHAMP D'EN HAUT EST GÂCHÉE, ELLE AUSSI.

LES SEMAILLES AVAIENT DÉJÀ ÉTÉ MAUVAISES. AVEC TOUTE CETTE PLUIE, RIEN D'ÉTONNANT.

HIVER 1692 / 1693.

LE FROID N'A FAIT QU'EMPIRER LES CHOSES.

ON ESPÉRAIT QUE LA MORT DE CE VILAIN LOUVOIS ELLE SIGNERAIT LA FIN DE NOS MALHEURS.

SAUF QUE VOILÀ LA FAMINE.

SÛR QU'IL AIME TROP LA GUERRE, NOTRE ROI.

PIS QU'IL SE FICHE PAS MAL DE SES PEUPLES, BIEN LOTI, DANS SON CHÂTEAU.

MÊME QU'IL A FAIT FONDRE LE MOBILIER D'ARGENT DE LA GRANDE GALERIE POUR PAYER SA GUERRE.

ON AVAIT DÉJÀ LA GUERRE OÙ QUE NOTRE GRAND IL A ÉTÉ TUÉ.

T'INQUIÈTE QU'IL LUI RESTE DE QUOI MENER GRAND TRAIN. MAIS NOUS, ON N'A PLUS RIEN, ET C'EST ENCORE NOUS QU'ON SAIGNE.

REGARDE, LA PETITE EST FIÉVREUSE PENDANT QUE LUI IL DOIT FAIRE BOMBANCE.

Y A PAS DE JUSTICE.

VOTRE VIN EST GELÉ, SIRE...

NOUS ATTENDRONS QU'IL DÉGÈLE. C'EST UNE BIEN PIÈTRE ÉPREUVE PAR RAPPORT À CELLES QU'ENDURENT MES PEUPLES.

LE 25 NOVEMBRE 1696.

SAINT-CYR.

OH !

LE ROI !

JE CROIS, MADEMOISELLE, QUE VOUS NE VOYEZ PAS QUE JE SUIS UN VIEILLARD.

ON S'AMUSERA TANT.

OH, MADAME DE MAINTENON, INTERCÉDEZ AUPRÈS DE MONSIEUR LE ROI !

MIGONNE, NOUS DEVONS NOUS MÉNAGER.

PROFITEZ DONC DE LA PRÉSENCE DE TOUTES CES JEUNES FILLES QUI FONT DES CAMARADES DE JEU BIEN PLUS AGRÉABLES.

IL EST VRAI QUE LA FUTURE DUCHESSE DE BOURGOGNE JOUIT D'UN VIF TEMPÉRAMENT.

JE SENS BIEN QUE CETTE PETITE PERSONNE FAIT CE QU'ELLE VEUT DE VOUS, SIRE.

ELLE DEVIENDRA LA PERSONNALITÉ FÉMININE QUI MANQUE ACTUELLEMENT À LA COUR ASSOUPIE : ELLE DONNERA LE TON.

SIRE !

SIRE, À VOUS LE BANDEAU !

NE VOUS AI-JE POINT DIT, À MONTARGIS, DE NE M'APPELER QUE "MONSIEUR" ?

JE VAIS DEVOIR VOUS GRONDER.

JE VOUS PROMETS, MONSIEUR, DE M'Y CONFORMER, MAIS...

... VENEZ JOUER !

QUELQUES HEURES PLUS TARD.

JE PASSE TOUJOURS DE BELLES HEURES DANS VOTRE SAINT-CYR, FRANÇOISE.

C'EST UN PEU NOTRE ŒUVRE COMMUNE.

VOUS SOUVENEZ-VOUS DE LA PREMIÈRE D'*ESTHER*, LA PIÈCE DE MONSIEUR RACINE ?

QUELLE GLOIRE ! VOS ÉLÈVES N'AVAIENT PAS DÉMÉRITÉ DANS CET EXERCICE THÉÂTRAL.

MADAME DE CAYLUS RAYONNAIT DANS LE RÔLE-TITRE...

CHACUN À LA COUR CONSIDÉRAIT COMME UN GRAND HONNEUR D'ÊTRE INVITÉ À UNE REPRÉSENTATION.

VOUS Y AVEZ BEAUCOUP CONTRIBUÉ EN OFFRANT LES RICHES COSTUMES ET EN METTANT À DISPOSITION VOS MUSICIENS.

LE MAUVAIS CÔTÉ, C'EST QUE CETTE GLOIRE SOUDAINE A RENDU TROP ORGUEILLEUSE LA MAJORITÉ DE MES PETITES PENSIONNAIRES.

JE DOIS RECONNAÎTRE QUE JE ME SUIS TROMPÉE : MA TENTATIVE DE DISPENSER À SAINT-CYR UNE ÉDUCATION MONDAINE A ÉCHOUÉ. JE VAIS TRANSFORMER CE LIEU EN COUVENT.

SOYEZ PLUS INDULGENTE AVEC VOUS-MÊME, VOUS N'AVEZ SOUHAITÉ QUE LEUR ÉLÉVATION.

NOS FILLES ONT ÉTÉ TROP CONSIDÉRÉES, TROP CARESSÉES, TROP MÉNAGÉES ; IL FAUT LES OUBLIER DANS LEURS CLASSES, LEUR FAIRE OBSERVER À LA LETTRE LE RÈGLEMENT DE LA JOURNÉE, NE PAS LEUR PARLER D'AUTRE CHOSE ET...

... NE PAS HÉSITER À LES PUNIR.

MADAME DE FONTAINES INCARNE PARFAITEMENT CET ORDRE NOUVEAU. IL ÉTAIT TEMPS DE METTRE FIN AUX EXTASES, AUX ATTITUDES HÉRÉTIQUES, POUR RECOUVRER LA VÉRITÉ DE DIEU.

MADAME, VOUS SAVEZ SI BIEN AIMER, QUE CONTRAINDRE, PUNIR, VOUS DEMANDE DE VOUS FAIRE VIOLENCE.

NOUS AVONS PAR TROP ÉVOQUÉ LE PASSÉ, IL EST TEMPS DE PENSER À L'AVENIR.

VOUS AVEZ AMPLEMENT RAISON. L'AFFAIRE QUI NOUS RÉUNIT ICI EST LE MARIAGE DE MON PETIT-FILS LOUIS.

VERSAILLES.

LE 1ER DÉCEMBRE 1696.

MONSIEUR CHAMILLART, JE SOUHAITE QUE L'ON RENOUE ***ENFIN*** AVEC LE FASTE.

CELA PASSE PAR LA CONFECTION D'HABITS D'EXCEPTION.

ET J'ENTENDS QU'À LA COUR, COMME À LA VILLE, TOUS M'IMITENT. QUE TOUT NE SOIT QU'OR ET ARGENT, FESTINS, FÊTES ET BALS.

SA MAJESTÉ SERA EXAUCÉE EN TOUS POINTS, QU'ELLE ME FASSE CONFIANCE.

VERSAILLES.

LE 3 DÉCEMBRE 1699.

VOYEZ-VOUS, VOTRE MAJESTÉ, IL NE S'AGIRA AU PLUS QUE DE QUELQUES SEMAINES DE TRAVAUX.

J'AI PRIS LA LIBERTÉ D'ÉTABLIR CE PLAN ET DE L'APPORTER POUR ÉTUDE À VOTRE MAJESTÉ.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

DE L'OPÉRA, SIRE !

HÉLAS, IL EST TROP TARD POUR Y SONGER.

NOUS N'AVONS PLUS DE LULLY, PLUS DE MOLIÈRE...

IL ME PARAÎT QU'IL Y A QUELQUE CHOSE À CHANGER.

TOUS CES SUJETS SONT TROP SÉRIEUX, IL FAUT QU'IL Y AIT DE LA JEUNESSE DANS CE QU'ON FERA.

IL FAUT VOUS CONCENTRER SUR LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS DE MARLY, MAIS AUSSI L'ACHÈVEMENT DE MEUDON.

SANS OUBLIER LE TRIANON ET SES TERRASSES...

J'ENTENDS QUE DE L'ENFANCE SOIT RÉPANDUE PARTOUT.

IL SERA FAIT SELON VOTRE VOLONTÉ, SIRE.

VERSAILLES.

LE 21 DÉCEMBRE 1699.

AVEZ-VOUS SÉLECTIONNÉ LES INVITÉS POUR L'OUVERTURE DE MARLY, SIRE ? JE SUIS PRESSÉ DE TOUTES PARTS.

JE NE DÉSIRE QUE DES INTIMES. J'AI BESOIN DE CES MOMENTS D'INTIMITÉ RETROUVÉE.

MARLY.

LE 29 DÉCEMBRE 1699.

TANT DE GENS VEULENT ÊTRE CONVIÉS QUE MÊME SI LA MAISON ÉTAIT AUSSI GRANDE QUE FONTAINEBLEAU, JE NE SAURAIS LES ACCUEILLIR TOUS.

ILS ME PRIENT TOUS DE LES MENER À MARLY, ET C'EST VOUS QUE J'AI PRIÉE DE VENIR.

ON NE SAIT PLUS QUI ON EST, L'ÉTIQUETTE N'A PLUS AUCUN SENS.

QUAND LE ROI SE PROMÈNE, ON SE COUVRE DÉSORMAIS.

ET LA DUCHESSE DE BOURGOGNE VA-T-ELLE SE PROMENER QU'ELLE DONNE LE BRAS À UNE DAME, TANDIS QUE LES AUTRES MARCHENT À CÔTÉ...

MARLY.
JANVIER 1700.
FÊTE DES ROIS.
LA REINE BOIT !
ICI, COMME AU TRIANON, TOUT LE MONDE EST ASSIS DEVANT MONSIEUR LE DAUPHIN OU LA DUCHESSE DE BOURGOGNE... JE NE M'ACCOUTUME PAS À CETTE CONFUSION.
CERTAINS SONT MÊME QUASIMENT COUCHÉS DEVANT SA MAJESTÉ.
QUEL CHARIVARI... L'ON SE POURRAIT PENSER ÊTRE AU CABARET !
LA REINE BOIT !!
LA COUR PREND DES ALLURES QUI ME CONVIENNENT DE MOINS EN MOINS...
MARLY.
FÉVRIER 1701.
JE N'AIME RIEN TANT QUE LE TEMPS DU CARNAVAL.
MOI, C'EST LE BAL QUE J'AIME AVEC PASSION !
MASCARADE DU GRAND SÉRAIL.
MARLY.
FÉVRIER 1701.
J'ENTENDS QUE NUL NE PUISSE PÉNÉTRER EN CES LIEUX S'IL N'EST COUVERT D'UN MASQUE.
IL N'EXISTE PLUS AUTANT DE BONS DANSEURS DE MENUET QU'AUTREFOIS.
LA JEUNESSE NE SAIT PLUS DÉBUTER PAR LE BRANLE À MENER, NI MÊME LES COURANTES.
ON NE VOIT GUÈRE QUE DES SAUTILLEMENTS, DES ENFANTILLAGES.
VERSAILLES, JANVIER 1701.
APPARTEMENTS DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.
SI VOTRE MAJESTÉ LE PERMET, JE ME JOINDRAI À ELLE DEMAIN POUR LA VISITE DE LA VOLERIE.
NE VOUS DONNEZ PAS CETTE PEINE, PRINCESSE PALATINE. MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE SUIVRA DANS SON CARROSSE, AVEC LES JEUNES DAMES DE SA SUITE.
JE NE VOUS CONSEILLE PAS DE VOUS FOURRER PARMI CETTE JEUNESSE.
JUSQU'À PRÉSENT, JE N'AVAIS PAS VU DES GENS DE NOTRE RANG PRESSÉS DANS DES CARROSSES, ET J'AVOUE QUE CELA NE M'ACCOMMODERAIT PAS, MA TAILLE N'Y CONVIENT MÊME PAS.
J'AI VU LE TEMPS OÙ IL ÉTAIT HONORABLE DE SUIVRE DES GENS COMME ELLE ET MOI, MAIS COMME TOUT CHANGE.
SI VOTRE MAJESTÉ NE JUGE PAS À PROPOS QUE JE LA SUIVE DEMAIN, JE RENOUERAI LA PARTIE DE CHASSE AU LOUP QUE J'AVAIS REFUSÉE.
QU'IL EN SOIT AINSI.

FONTAINEBLEAU.

LE 8 NOVEMBRE 1700.

SIRE, JE VIENS D'APPRENDRE PAR COURRIER QUE SA MAJESTÉ LE ROI CHARLES II EST TRÉPASSÉE.

LA TRISTE NOUVELLE ÉTAIT ATTENDUE, MONSIEUR LE CHANCELIER DE PONTCHARTRAIN.

IL CONVIENT DONC DE STATUER SUR LES TERMES DU TESTAMENT AU PLUS VITE. NOUS TIENDRONS CONSEIL DEMAIN À 15 HEURES.

LE 9 NOVEMBRE 1700.

APPARTEMENTS DE MADAME DE MAINTENON.

FAUT-IL ACCEPTER UN TESTAMENT QUI INSTITUE MON PETIT-FILS, LE DUC D'ANJOU, COMME UNIQUE HÉRITIER AU TRÔNE D'ESPAGNE ?

ACCEPTER CE TESTAMENT SERAIT ENTRER EN GUERRE AVEC TOUTE L'EUROPE, QUI REDOUTERAIT À COUP SÛR LA TROP GRANDE PUISSANCE DE LA FRANCE.

DE MON POINT DE VUE, S'EN TENIR AU TRAITÉ, C'EST AU CONTRAIRE INSTALLER LE MAINTIEN DE LA PAIX À NOTRE ROYAUME ÉPUISÉ.

IL ME SEMBLE PRÉFÉRABLE DE S'EN TENIR AU TRAITÉ DE PARTAGE DE 1699.

ÉTABLIR LA PAIX EN EUROPE FUT UNE ÉPREUVE CALAMITEUSE.

LES ACQUISITIONS DU TRAITÉ SONT APPRÉCIABLES, EN PARTICULIER LE RATTACHEMENT DE LA LORRAINE, QUI GARANTIT À JAMAIS LA FRONTIÈRE DE L'EST.

IL ME SEMBLE AU CONTRAIRE QUE LES AVANTAGES OFFERTS PAR LE TRAITÉ DE 1699 SONT BIEN MÉDIOCRES.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE UNIES SERAIENT INVINCIBLES.

ET PUIS, GUERRE POUR GUERRE, PUISQU'ELLE EST INÉVITABLE, AUTANT LA MENER AVEC LES MAINS GARNIES.

LE ROYAUME DE FRANCE NE PEUT SE MONTRER À LA FACE DE L'UNIVERS INDIGNE DE LA PLUS HAUTE FORTUNE ET LA MOINS IMAGINÉE.

MONSIEUR MON FILS, NOUS NE VOUS AVONS POINT ENTENDU.

JE SUIS DE L'AVIS DE MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN : ACCEPTONS LE TESTAMENT.

JE PRENDS TOUTEFOIS LA LIBERTÉ DE VOUS DEMANDER MON HÉRITAGE, CAR LA MONARCHIE D'ESPAGNE ÉTAIT LE FIEF DE FEU LA REINE, MA MÈRE. PAR CONSÉQUENT... LE MIEN.

POUR LA TRANQUILLITÉ DE L'EUROPE, JE ME CONFORME AU SOUHAIT DE FEU SA MAJESTÉ CHARLES II ET LE CÈDE BIEN VOLONTIERS À MON SECOND FILS.

MAIS À NUL AUTRE !

LE PARTAGE EST INENVISAGEABLE.

MADAME DE MAINTENON, QU'EN PENSE VOTRE SOLIDITÉ ?

SIRE, JE NE PUIS CLAIREMENT EXPRIMER D'AVIS SUR UNE QUESTION SI DÉLICATE.

MAIS SI L'ON M'Y CONTRAINT, IL ME SEMBLE QU'IL N'Y AIT D'AUTRE VOIE QUE D'ACCEPTER LE TESTAMENT.

CERTES, LE DUC D'ANJOU DOIT RENONCER À SES DROITS SUR LA COURONNE DE FRANCE AU NOM DE LA NON-RÉUNION DES DEUX COURONNES ET DU MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

MA DESCENDANCE EST FORTE.

DEMAIN, JE RENDRAI MA DÉCISION.

APPARTEMENTS DU ROI.

QUELQUES HEURES PLUS TARD.

TOUS CES NOUVEAUX COURRIERS ARRIVÉS D'ESPAGNE SONT PLUS QUE FAVORABLES AU DUC D'ANJOU, SIRE.

SIRE, QUEL PARTI SERA LE NÔTRE ?

CHÈRE PRINCESSE DE CONTI, JE SAIS BIEN QUE, QUELQUE PARTI QUE JE PRENNE, JE SERAI BLÂMÉ.

JE SUIS DONC RÉSOLUMENT DÉCIDÉ À ACCEPTER LE TESTAMENT DE CHARLES II.

CABINET ROYAL.

QUELQUES MINUTES PLUS TARD.

MONSIEUR, VOILÀ VOTRE ROI.

IL N'Y A PLUS DE PYRÉNÉES : NOS DEUX ROYAUMES NE FONT DÉSORMAIS PLUS QU'UN.

J'ESPÈRE QUE LES FRANÇAIS ET LES ESPAGNOLS VIVRONT DÉSORMAIS DANS UNE GRANDE UNION ET UNE ENTIÈRE INTELLIGENCE.

MARLY.

LE 8 JUIN 1701.

MONSIEUR MON FRÈRE, J'ENTENDS PARTOUT DIRE QUE MADAME VOTRE ÉPOUSE EST ULCÉRÉE PAR CE MARIAGE, QU'ELLE QUALIFIE DE MÉSALLIANCE.

JE N'AI PAS LA FACULTÉ DE COUDRE LA BOUCHE DE MA FEMME.

MADEMOISELLE DE BLOIS, MA FILLE, N'EST-ELLE PAS ASSEZ HAUTE POUR MONSIEUR DE CHARTRES, VOTRE FILS ?

C'EST PLUTÔT QUE LA CONTREPARTIE PROMISE SE FAIT ATTENDRE.

CE MARIAGE A DONC PRIS LA FORME D'UNE TROMPERIE ROYALE.

MAIS ENFIN, MONSIEUR LE DUC DE CHARTRES SEMBLE NE PAS VOULOIR FAIRE LE BONHEUR DE SON ÉPOUSE.

IL EST VRAI QU'EN MATIÈRE CONJUGALE, VOTRE CONDUITE N'EST PAS EXEMPTE DE REPROCHES.

JE NE SAURAIS EN ENTENDRE DAVANTAGE !

NE VOUS INQUIÉTEZ PAS, JE QUITTERAI MARLY POUR SAINT-CLOUD DÈS APRÈS DÎNER !

CHÂTEAU DE SAINT-CLOUD.

QUELQUES HEURES PLUS TARD.

AVOUEZ, MADAME DE BOUILLON, QUE JE NE SUIS TOUT DE MÊME PAS N'IMPORTE QUI !

MONSIEUR ?!

MON FRÈRE POURRAIT AU MOINS ME MONTRER UN PEU DE RESP...

HRGHH !!

MARLY.

3 HEURES DU MATIN.

MONSIEUR LE DUC DE CHARTRES FAIT PRÉVENIR LE ROI QUE MONSIEUR VIENT HÉLAS D'ÊTRE VICTIME D'UN MALAISE QUI LUI FUT FATAL.

...

JE NE SAURAIS M'ACCOUTUMER À SONGER QUE JE NE VERRAI PLUS MON FRÈRE.

VERSAILLES.

CONSEIL DE GUERRE CHEZ MADAME DE MAINTENON.

LILLE VIENT DE TOMBER AUX MAINS DES COALISÉS. C'EST DRAMATIQUE...

AVEC LISBONNE ET GIBRALTAR, LES ALLIÉS DISPOSENT DE SOLIDES POINTS D'APPUI.

C'EST VRAI, D'HARCOURT, MAIS AVEC LA CHUTE DE RAMILLIES, LES COALISÉS SONT DÉSORMAIS MAÎTRES DES PAYS-BAS ESPAGNOLS.

IL FAUT TENIR, BOUFFLERS : L'EMPEREUR LÉOPOLD DOIT FAIRE FACE AUX MÉCONTENTS HONGROIS.

CHER VILLARS, À TURIN, LE PRINCE EUGÈNE EST SORTI TRIOMPHANT DU SIÈGE DE LA VILLE ET A CHASSÉ NOS TROUPES.

ENFIN, CHAMILLART, NOUS DEVONS TOUT DE MÊME PRENDRE EN COMPTE NOS DÉFAITES, QUI SE SUCCÈDENT !

D'AUTANT QU'ELLES SONT EXTRÊMEMENT COÛTEUSES EN HOMMES.

PEUT-ÊTRE EST-IL TEMPS DE NÉGOCIER LA PAIX...

OH, MA TANTE, QUELLE HUMILIATION ! AVEZ-VOUS LU CE PAMPHLET ?

ALLONS, ALLONS, CALMEZ-VOUS !

Le grand père est un fanfaron, le fils est un imbécile, le petit-fils un grand poltron, — oh la belle famille. Que je vous plains — pauvres français soumis à cet empire. — Faites comme ont fait les anglais, c'est assez vous en dire...

PORT DE MARSEILLE.

JANVIER 1709.

LA MER GELÉE À PORTÉE DES CÔTES... DE MÉMOIRE D'ANCIEN, ON N'A JAMAIS VU ÇA.

QU'EST-CE QUE ÇA DOIT ÊTRE PLUS AU NORD...

PARIS.

JANVIER 1709.

NOTRE PÈRE QUI ÊTES À VERSAILLES, DONNEZ-NOUS NOTRE PAIN QUI NOUS MANQUE DE TOUS CÔTÉS, PARDONNEZ À NOS ENNEMIS QUI NOUS ONT VAINCUS...

MAIS PAS À VOS GÉNÉRAUX, QUI LES ONT LAISSÉS FAIRE.

NE SUCCOMBEZ PAS À TOUTES LES TENTATIONS DE LA MAINTENON.

MAIS DÉLIVREZ-NOUS DE CHAMILLART.

VERSAILLES.

FÉVRIER 1709.

VOUS N'ALLEZ PAS, COMME À VOTRE HABITUDE, OUVRIR LES FENÊTRES ALORS QUE MÊME LA RELÈVE SOLENNELLE A ÉTÉ EMPÊCHÉE PAR LE FROID ET LA NEIGE !

JE NE SUIS PAS SANS L'IGNORER, MADAME !

TANTÔT, IL A FALLU POUR LES MÊMES RAISONS ÉCOURTER LA PROCESSION DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

MAIS QUE VOULEZ-VOUS, J'ÉTOUFFE À VERSAILLES.

DU PAIN !

DU PAIN !

PENDEZ LES ACCAPAREURS DE BLÉ !

ET TOUS CEUX, MAUVAISES PERSONNES, QUI FONT DU STOCK PENDANT QUE NOUS ON CRÈVE !

DU PAIN !

FAITES ENTRER LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS.

LA SITUATION EST EXTRÊMEMENT TENDUE, SIRE. IL FAUT QUE VOTRE MAJESTÉ S'ADRESSE AUX GOUVERNEURS DES PROVINCES POUR TENTER D'AMÉLIORER LES APPROVISIONNEMENTS ET ENRAYER LES ÉMEUTES.

JE VIENS JUSTEMENT DE RÉDIGER UN APPEL QUE JE LANCE À MES PEUPLES.

LORSQUE J'AI DEMANDÉ LA PAIX, ON A EXIGÉ QUE JE RETIRE MON SOUTIEN À PHILIPPE V ET QUE JE ME CHARGE DE DÉPOSER MON PETIT-FILS LUI-MÊME EN JETANT CONTRE LUI L'ARMÉE FRANÇAISE.

S'IL FAUT FAIRE LA GUERRE, JE PRÉFÈRE COMBATTRE MES ENNEMIS QUE MES ENFANTS.

À L'HEURE OÙ LES SOURCES SONT QUASIMENT ÉPUISÉES, J'ENVISAGE LA RÉUNION DES ÉTATS GÉNÉRAUX OU D'UNE ASSEMBLÉE DE NOTABLES POUR DEMANDER CONSEILS ET ASSISTANCE.

EN LA CIRCONSTANCE OÙ NOUS SOMMES, NOS EFFORTS POUR LE BONHEUR ET LA FÉLICITÉ DE NOS PEUPLES NE PEUVENT SE FAIRE SANS UN ROYAUME BIEN UNI.

VOTRE MAJESTÉ, OFFUSQUÉE, N'AVAIT D'AUTRE CHOIX QUE DE REFUSER CES CONDITIONS HUMILIANTES ET DE POURSUIVRE LA GUERRE.

VOUS DEVEZ VOUS MÉNAGER.

COURIR LE CERF, MÊME EN CALÈCHE, N'EST PLUS DE VOTRE ÂGE...

... TRAVAILLER DE NUIT NON PLUS.

C'EST LÀ MON MÉTIER, MADAME. JE DOIS ŒUVRER À LA DÉFENSE DU TERRITOIRE, À L'INTÉRÊT DU ROYAUME ET À LA PRÉSERVATION DU NOM FRANÇAIS.

MEUDON.

LE 9 AVRIL 1711.

PRÊT POUR LA CHASSE AUX LOUPS, MONSEIGNEUR ?

OUI, MAIS JE...

... JE CROIS QUE J'AI LE POULS EMBARRASSÉ.

ASSEYEZ-VOUS, JE FAIS PRÉVENIR LE ROI VOTRE PÈRE.

LA FIÈVRE DU DAUPHIN NE TOMBE PAS.

TANT QUE NOUS NE SAVONS PAS CE QU'IL A, PERSONNE NE DOIT ENTRER.

DANS UN CABINET AFFÉRENT.

JE VEUX VOIR MON FILS !

ALLONS, SIRE, LES MÉDECINS PENSENT QU'IL EST PEUT-ÊTRE CONTAGIEUX.

JE LE REGARDAIS COMME UN AMI À QUI JE POUVAIS OUVRIR MON CŒUR ET DONNER TOUTE MA CONFIANCE.

JE SAIS, MAIS LE PROTOCOLE VOUS IMPOSE DE NE PAS RESTER DANS LA MAISON D'UN MORT, FÛT-CE CELLE DE VOTRE FILS.

DANS CE CAS, RETOURNONS À MARLY.

MONSEIGNEUR LE DAUPHIN A PASSÉ.

IL EST MORT !

C'EST UNE BIEN TRISTE NOUVELLE, MAIS...

VERSAILLES.

LA NUIT SUIVANTE.

QUELLE TERRIBLE NOUVELLE !

... MONSIEUR LE DUC DE BOURGOGNE, VOILÀ QUI FAIT DE VOUS, MON PETIT-NEVEU, LE NOUVEAU PRÉTENDANT AU TRÔNE...

... MEUDON SERA DÉSORMAIS VOTRE DEMEURE...

... ET VOUS TRAVAILLEREZ DORÉNAVANT AUX CÔTÉS DE VOTRE GRAND-PÈRE.

LE BON MONARQUE N'EST PAS LE ROI GUERRIER QUE L'ON CROIT...

... MAIS BIEN LE ROI JUGE ET GARANT DE LA JUSTICE.

MARLY.

LE 8 FÉVRIER 1712.

MA MIE, VOUS SEMBLEZ AVOIR LE VISAGE EN FEU !

QUE VOUS ARRIVE-T-IL ?

JE NE SAIS PAS, JE...

MARLY.

LE 12 FÉVRIER 1712.

MADAME LA DAUPHINE S'EN EST ALLÉE À DIEU. UNE ROUGEOLE FOUDROYANTE.

...

C'EST UNE PERTE IRRÉPARABLE POUR...

... LA FRANCE.

POUR UNE FOIS, NOTRE SOUVERAIN PARLAIT PLUS POUR LUI QUE POUR LE ROYAUME.

LA DAUPHINE ÉTAIT SI GAIE QU'ELLE TROUVAIT TOUJOURS QUELQUE CHOSE POUR L'ÉGAYER.

QUANT À MONSIEUR LE DAUPHIN, MÊME S'IL EST BIEN AFFECTÉ, IL EST JEUNE.

IL POURRA TOUJOURS SE REMARIER POUR REMPLACER CE QU'IL A PERDU.

MARLY.

LE 18 FÉVRIER 1712.

LE DAUPHIN MALADE NE SURVÉCUT À LA DAUPHINE QUE QUELQUES JOURS.

LE PETIT DUC DE BRETAGNE, LEUR FILS AÎNÉ, DÉVELOPPA À SON TOUR LA ROUGEOLE ET S'ÉTEIGNIT LE 7 MARS.

VERSAILLES. ANTICHAMBRE DES APPARTEMENTS DU ROI.

JUILLET 1712.

JE REGRETTE, MONSIEUR LE MARÉCHAL VILLARS, QUE MONSIEUR DE LOUVOIS N'AIT PAS TOUJOURS SU VOUS ENTENDRE.

JE SUIS À VOUS, MON COUSIN !

L'ENSEMBLE DE MES COURTISANS M'EXHORTE À ME TENIR ÉLOIGNÉ DES BATAILLES...

... MAIS EN TANT QUE LE PLUS VIEUX SOLDAT DU ROYAUME, JE SUIS PRÊT À ME METTRE AU COMBAT !

MAIS SOYEZ ASSURÉ QUE SA MAJESTÉ, ET BIEN D'AUTRES, SAVENT RECONNAÎTRE VOS MÉRITES.

JE VOUS REMERCIE, MADAME, DE L'AMITIÉ QUE VOUS ME TÉMOIGNEZ.

JE VOUS CONFIE MA DERNIÈRE ARMÉE. JE REMETS LE SORT DU ROYAUME ENTRE VOS MAINS. AVEZ-VOUS UN PLAN ?

JE SAIS DE SOURCE DIPLOMATIQUE QUE LE PRINCE EUGÈNE DU GRAND EMPIRE ROMAIN A PRÉVU UNE ATTAQUE POUR LE 31 JUILLET.

IL S'AGIT DE LE SURPRENDRE.

C'EST NOTRE DERNIÈRE CHANCE. LE PARLEMENT ET LA REINE ANNE SONT DISPOSÉS À SUSPENDRE LES ARMES. IL FAUT DIRE QUE MES PEUPLES SONT EXSANGUES.

TOUTES LES NATIONS EUROPÉENNES LE SONT, SIRE.

LES NÉGOCIATIONS D'UTRECHT N'AVANCENT GUÈRE, IL FAUT TENTER LE TOUT POUR LE TOUT.

LANDRECIES EST NOTRE DERNIÈRE PLACE FORTE FRANÇAISE AVANT PARIS ET NOTRE DERNIÈRE CHANCE...

JE FERAI TRAVERSER LA SAMBRE DE NUIT À MON ARMÉE, ARRIVANT DE LA CAPITALE. ET DE LÀ, CAP SUR LANDRECIES.

ENFIN, C'EST CE QUE CROIRA L'ENNEMI !

JE LAISSERAI LANDRECIES SUR LA DROITE, TRAVERSERAI TRÈS VITE L'ESCAUT ET ATTAQUERAI PAR LE CÔTÉ NORD LE CAMP RETRANCHÉ DE DENAIN.

LEUR POSITION N'EST DÉFENDUE QUE PAR QUATORZE MILLE HOMMES.

MARLY.

LE 26 AVRIL 1714.

LE 4 MAI 1714 S'ÉTEIGNAIT CHARLES DE FRANCE, LE DERNIER DES PETITS-FILS DE LOUIS XIV.

BERRY-BON-CŒUR N'EST PLUS ; IL NOUS FAUDRA FAIRE LE DEUIL DE SA JOIE DE VIVRE ET DE SON AFFABILITÉ.

DANS SON AGONIE, MONSIEUR LE DUC A RÉCLAMÉ QUE SOIT GRACIÉ SON CHEVAL.

MADAME, JE N'AI PLUS RIEN... IL Y A PEU D'EXEMPLES DE CE QU'IL M'ARRIVE.

VOILÀ TOUT CE QUI ME RESTE DE MA FAMILLE.

ET ON LE DIT FRAGILE...

HÔTEL DES INVALIDES.

LE 16 MAI 1714.

JAMAIS HOMME N'A EU UNE MINE SI HAUTE QUE LUI NI TANT DE GRÂCE DANS TOUTES LES ÉPREUVES QUI L'AFFECTENT.

C'EST VRAI, MONSIEUR LE MARQUIS DE SOUCHES.

DÉSORMAIS, LA FRANCE EST SON UNIQUE FAMILLE...

... ET AU MOINS AUSSI CHÈRE QUE CELLE QU'IL A PERDUE.

CHAPELLE DE L'HÔTEL DES INVALIDES.

SEIGNEUR, EST-CE LÀ LE PRIX À PAYER POUR MES DÉSORDRES PASSÉS ?

VERSAILLES, SALLE DU CONSEIL DES MINISTRES.

JUILLET 1714.

JE ME SUIS TOUJOURS ENORGUEILLI D'UNE SUCCESSION LARGEMENT ASSURÉE ; LA VOILÀ RÉDUITE DE MANIÈRE CONSIDÉRABLE.

LE NOMBRE DE PRINCES POUVANT ME SUCCÉDER DIMINUE : LE DUC D'ANJOU, LE DUC D'ORLÉANS.

AU-DELÀ SE TROUVE LA BRANCHE DES CONDÉ ET DES CONTI.

POUR REMÉDIER À CETTE SITUATION, J'AI PRIS LA DÉCISION DE FAIRE ÉTABLIR UN ÉDIT APPELANT À ME SUCCÉDER MONSIEUR LE DUC DU MAINE ET SON FRÈRE LE COMTE DE TOULOUSE.

PAR AILLEURS, SUR VOS CONSEILS, J'AI ÉTABLI MON TESTAMENT, LEQUEL A POUR OBJET PRINCIPAL LA TUTELLE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN ET LE CONSEIL DE RÉGENCE.

CE CONSEIL SERA COMPOSÉ DU DUC D'ORLÉANS, DU DUC DE BOURBON, DU DUC DU MAINE ET DU COMTE DE TOULOUSE.

DES MARÉCHAUX VILLEROY, VILLARS, DE TALLARD ET D'HARCOURT, AINSI QUE DU CHANCELIER DE FRANCE.

VERSAILLES.

LE 3 AOÛT 1714.

MON FILS, VOUS VOILÀ FANTÔME DE RÉGENT. ELLE A BIEN ŒUVRÉ, LA GUENON DE MAINTENON.

ALORS QUE LE DUC DU MAINE, LE PETIT PROTÉGÉ DE LA VIEILLE CATIN, EST ÉLEVÉ AU PINACLE !

SAINT-GERMAIN.

AOÛT 1714.

JE VOUS FÉLICITE POUR CETTE ACTION DE FORCE ET DE PRUDENCE.

JE NE SUIS PAS DUPE. SITÔT SERAI-JE MORT QUE CEUX QUI M'ONT CONSEILLÉ DE FAIRE CE TESTAMENT LE CASSERONT.

ALLONS, NUL N'OSERA ALLER À L'ENCONTRE DE VOS VOLONTÉS.

J'AI TENTÉ DE PRÉPARER AU MIEUX LE GOUVERNEMENT DE RÉGENCE.

MAIS QUI PEUT SAVOIR CE QUI SE DÉROULERA APRÈS SA PROPRE MORT ?

L'ÉDIT ROYAL, APPELANT À LA SUCCESSION LE DUC DU MAINE OU LE COMTE DE TOULOUSE – LES BÂTARDS LÉGITIMÉS – FUT ENREGISTRÉ LE 2 AOÛT 1714. LE PARLEMENT DE PARIS ENREGISTRERA LE TESTAMENT LE 28 AOÛT 1714.

FORÊT DE SAINT-GERMAIN.

LE 9 AOÛT 1715.

NOUS NOUS SENTONS EXTRÊMEMENT LAS ET QUELQUE PEU INDISPOSÉ.

ASSURÉMENT UNE SCIATIQUE, SIRE.

VERSAILLES, SALON DE LA PAIX.

LE 13 AOÛT 1715.

MERCI DE... DE M'AVOIR RENDU VISITE, VOTRE EXCELLENCE L'AMBASSADEUR DE PERSE.

VOUS NE SEMBLEZ PAS AU MIEUX, VOTRE MAJESTÉ. VOUS CHANCELEZ.

CELA NE M'EMPÊCHERA EN RIEN DE VOUS REMETTRE CE PRÉSENT AU NOM DU ROYAUME DE FRANCE, QUE JE M'HONORE DE REPRÉSENTER.

RENTRONS, MAINTENANT.

VERSAILLES, CHEZ MADAME DE MAINTENON.

PLUS TARD.

MESSIEURS, HÂTONS-NOUS D'ÉTUDIER CES DOSSIERS.

LE BOSQUET DE L'ENCELADE.

LE SOIR MÊME.

LE SPECTACLE M'ENCHANTE, MAIS JE NE SAURAIS RESTER PLUS LONGTEMPS.

MA JAMBE ME LANCE TANT QUE JE N'Y TIENS PLUS.

CONTINUEZ, JOUEZ, JE VOUS EN PRIE !

ET AMUSEZ-VOUS.

IL EST TEMPS POUR MOI DE TIRER MA RÉVÉRENCE.

VERSAILLES, APPARTEMENTS DU ROI.

LE 15 AOÛT 1715, FÊTE DE LA VIERGE.

LE ROI EST SI CHANGÉ QUE JE NE L'AURAIS PAS RECONNU SI JE L'AVAIS RENCONTRÉ AILLEURS QUE CHEZ LUI.

VERSAILLES.

LE 24 AOÛT 1715.

MESSIEURS, MA JAMBE ME PROVOQUE DE TELLES DOULEURS QUE JE VOUS PRIE DE VOUS RETIRER.

LAISSEZ-NOUS AUSCULTER, VOTRE MAJESTÉ.

IL S'AGIT DE LA GANGRÈNE, SIRE !

MON BON MARÉCHAL, À VOTRE MINE, JE COMPRENDS QUE LA MALADIE EST GRAVE.

IL VA DONC FALLOIR NOUS RÉSIGNER À MOURIR...

POUVEZ-VOUS DEMANDER AU PÈRE JÉSUITE LE TELLIER DE SE PRÉSENTER, S'IL VOUS PLAÎT ?

LE 26 AOUT 1715.

LE ROI REVIENT À LUI.

IL EST DES QUESTIONS DONT JE DOIS M'OCCUPER D'URGENCE, AFIN D'ACHEVER SANS FAILLIR MON MÉTIER DE ROI.

MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS, MON CHER NEVEU, J'AI TENU À VOUS RECEVOIR POUR VOUS INFORMER DES DISPOSITIONS QUE J'AI PRISES CONCERNANT MON ARRIÈRE-PETIT-FILS ET SUCCESSEUR.

JE VIENS D'ACHEVER À L'INSTANT UN CODICILLE PAR LEQUEL JE NOMME L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS MONSEIGNEUR DE FLEURY ET LE PÈRE LE TELLIER PRÉCEPTEURS DU FUTUR ROI.

VOUS AUREZ À VEILLER PERSONNELLEMENT SUR LE JEUNE ROI, PLUS QUE SUR VOUS-MÊME, C'EST LA MISSION DÉVOLUE AU RÉGENT.

AYEZ, PAR AILLEURS, L'ASSURANCE QUE SA MAJESTÉ LE ROI D'ESPAGNE A ÉTÉ DÉBOUTÉE DE SES PRÉTENTIONS NON SEULEMENT AU TRÔNE, MAIS AUSSI À L'EXERCICE DE LA RÉGENCE.

JE VOUS PRIE D'ASSURER AU JEUNE ROI TOUTE LA PROTECTION ET L'AFFECTION DONT IL AURA BESOIN.

IL N'EST PAS ENCORE TEMPS DE LE NOMMER AINSI, VOTRE MAJESTÉ.

NOUS NOUS PRÉSENTONS À VOUS, SIRE, POUR ASSURER LES SOINS INDISPENSABLES.

COMBIEN DE TEMPS ME RESTE-T-IL, MONSIEUR MARÉCHAL ?

JE CROIS QUE SA MAJESTÉ PEUT ESPÉRER VIVRE ENCORE DEUX JOURS.

DANS CE CAS, IL ME FAUT DIRE AU REVOIR À TOUS ET À CHACUN.

PUIS IL SERA TEMPS D'OFFRIR LE SPECTACLE D'UNE GRANDE MORT CHRÉTIENNE.

LE 28 AOÛT 1715.

JE VOUS DEMANDE, POUR MON ARRIÈRE-PETIT-FILS, LA MÊME APPLICATION ET LA MÊME FIDÉLITÉ QUE VOUS AVEZ EUES POUR MOI.

JE PENSE AVOIR FAIT PREUVE DE SAGESSE DANS LES DISPOSITIONS QUE J'AI PRISES.

C'EST UN ENFANT QUI POURRA ESSUYER BIEN DES TRAVERSES. QUE VOTRE EXEMPLE EN SOIT UN POUR TOUS MES AUTRES SUJETS.

SUIVEZ LES ORDRES QUE MON NEVEU VOUS DONNERA. IL VA GOUVERNER LE ROYAUME. J'ESPÈRE QU'IL LE FERA BIEN.

J'ESPÈRE QUE VOUS CONTRIBUEREZ TOUS À L'UNION ET QUE, SI QUELQU'UN S'EN ÉCARTE, VOUS L'AIDEREZ À LE RAMENER.

MONSIEUR LE CURÉ, JE VOUS PRIE DE VOUS SOUVENIR DE MOI DANS VOS PRIÈRES ET DE FAIRE PRIER POUR LE REPOS DE MON ÂME QUAND DIEU AURA DISPOSÉ DE MOI.

APPROCHEZ, MON MIGNON, QUE JE VOUS VOIE MIEUX.

VOUS ALLEZ ÊTRE UN GRAND ROI, MAIS TOUT VOTRE BONHEUR DÉPENDRA D'ÊTRE SOUMIS À DIEU ET DU SOIN QUE VOUS AUREZ À SOULAGER VOS PEUPLES.

IL FAUT POUR CELA QUE VOUS ÉVITIEZ AUTANT QUE VOUS LE POURREZ DE FAIRE LA GUERRE : C'EST LA RUINE DES PEUPLES.

NE SUIVEZ PAS LE MAUVAIS EXEMPLE QUE JE VOUS AI DONNÉ SUR CELA.

J'AI SOUVENT ENTREPRIS LA GUERRE TROP LÉGÈREMENT, ET L'AI SOUTENUE PAR VANITÉ.

NE M'IMITEZ PAS ; SOYEZ UN PRINCE PACIFIQUE, ET QUE VOTRE PRINCIPALE APPLICATION SOIT DE SOULAGER VOS SUJETS.

PROFITEZ DE LA BONNE ÉDUCATION QUE MADAME LA DUCHESSE DE VENTADOUR VOUS DONNE. OBÉISSEZ-LUI ET SUIVEZ AUSSI, POUR BIEN SERVIR DIEU, LES CONSEILS DU PÈRE LE TELLIER, VOTRE CONFESSEUR.

MESSIEURS LES OFFICIERS DE LA MAISON DU ROI, JE VOUS DEMANDE DE SERVIR LE JEUNE ROI AVEC LA MÊME AFFECTION QUE CELLE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS EUE POUR MOI.

SOYEZ-EN ASSURÉ, SIRE !

C'EST UN ENFANT D'À PEINE 5 ANS, QUI CONNAÎTRA BIEN DES TOURMENTS.

JE ME SOUVIENS EN AVOIR BEAUCOUP CONNU DANS MON JEUNE ÂGE.

QUE VOTRE MAJESTÉ SOIT SANS CRAINTE, LE ROYAUME EST UNI.

JE M'EN VAIS, MAIS L'ÉTAT DEMEURERA TOUJOURS.

VOICI LE MOMENT DES ADIEUX. EN QUITTANT CES LIEUX, JE N'AI QUE LE REGRET DE VOUS LAISSER.

CEPENDANT, JE SAIS QUE NOUS NOUS REVERRONS BIENTÔT.

NE VOUS AFFLIGEZ PAS. À CETTE HEURE, NE SONGEZ QU'À DIEU.

JE VOUS DEMANDE PARDON DE N'AVOIR PAS ASSEZ BIEN VÉCU AUPRÈS DE VOUS. JE SAIS BIEN QUE JE NE VOUS AI PAS RENDUE HEUREUSE, MAIS JE VOUS AI TOUJOURS AIMÉE...

ALLONS, SIRE, CALMEZ-VOUS DONC.

JE ME SOUCIE DE SAVOIR CE QUE VOUS ALLEZ DEVENIR, CAR VOUS N'AVEZ RIEN...

JE SUIS UN RIEN, NE VOUS OCCUPEZ QUE DE DIEU. JE PRIE VOTRE MAJESTÉ DE PRENDRE UN PEU DE REPOS AVANT DE RECEVOIR LES PRINCESSES.

JE REGRETTE DE VOUS AVOIR CAUSÉ TANT DE CHAGRIN, MADAME, MAIS JE VOUS AI TOUJOURS AIMÉE, PLUS QUE VOUS NE POUVEZ LE SONGER.

JE VOUS PRIE DE PENSER QUELQUEFOIS À MOI, MAIS JE CROIS QUE VOUS LE FEREZ SANS PEINE, CAR VOUS M'AIMEZ TOUJOURS.

MA VIE DURANT, J'OBÉIRAI À VOTRE MAJESTÉ.

QUANT À VOUS, MESDEMOISELLES, JE VOUS RECOMMANDE L'UNION.

EN CELA AUSSI, JE VOUS OBÉIRAI.

JE NE RECOMMANDE PAS CELA À VOUS, JE SAIS QUE VOUS N'EN AVEZ PAS BESOIN ET QUE VOUS ÊTES TROP RAISONNABLE POUR CELA.

JE LE DIS AUX AUTRES PRINCESSES.

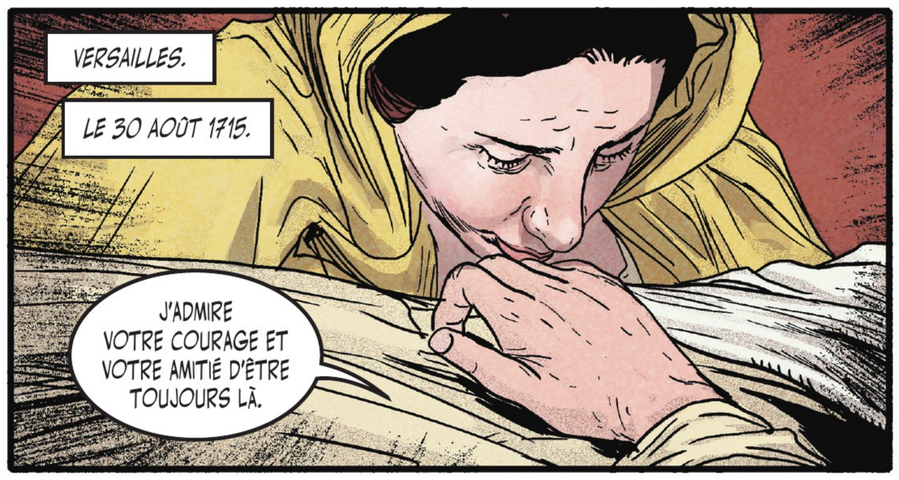
VERSAILLES.
LE 30 AOÛT 1715.
J'ADMIRE VOTRE COURAGE ET VOTRE AMITIÉ D'ÊTRE TOUJOURS LÀ.

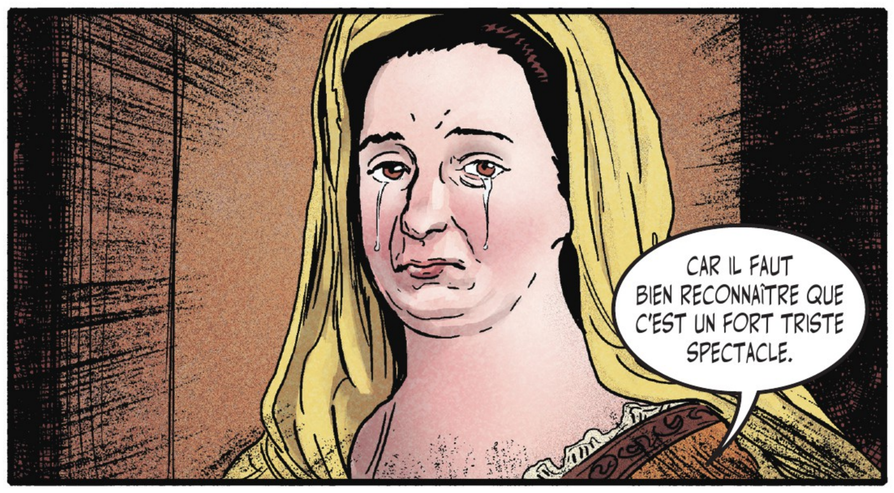
CAR IL FAUT BIEN RECONNAÎTRE QUE C'EST UN FORT TRISTE SPECTACLE.

RETIREZ-VOUS À SAINT-CYR, IL EST TEMPS.

NE POURRAIT-ON OUVRIR LES FENÊTRES ? ON ÉTOUFFE, ICI.
D'OÙ VIENNENT TOUS CES BRUITS ? QUE SE PASSE-T-IL ?
CE SONT LES GENS DE VOTRE COUR, SIRE, QUI S'ENQUIÈRENT DE VOTRE SANTÉ.

ILS M'ONT SUIVI À TOUTES LES ÉTAPES DE MA VIE, IL EST JUSTE QU'ILS SOIENT PRÉSENTS ALORS QUE JE M'APPRÊTE À LES QUITTER...

POURQUOI PLEUREZ-VOUS ? M'AVEZ-VOUS CRU IMMORTEL ?
POUR MA PART, JE NE L'AI JAMAIS PENSÉ.

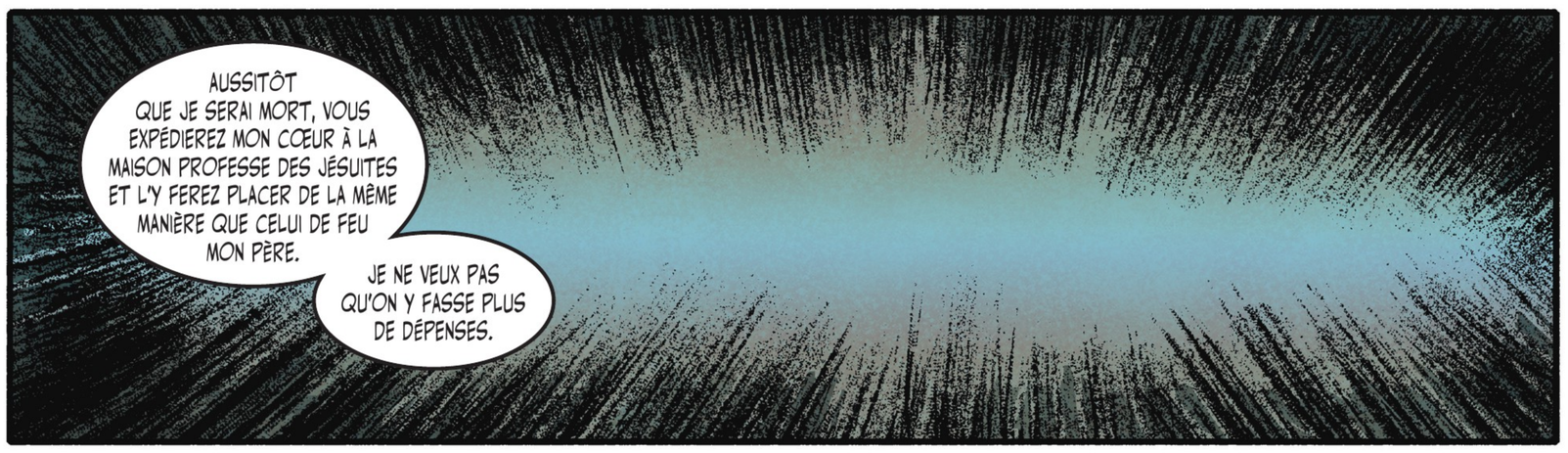
AUSSITÔT QUE JE SERAI MORT, VOUS EXPÉDIEREZ MON CŒUR À LA MAISON PROFESSE DES JÉSUITES ET L'Y FEREZ PLACER DE LA MÊME MANIÈRE QUE CELUI DE FEU MON PÈRE.
JE NE VEUX PAS QU'ON Y FASSE PLUS DE DÉPENSES.

VERSAILLES.
LE 31 AOÛT AU SOIR.
TRÈS CLÉMENT JÉSUS, AUTEUR DES ÂMES !
FAITES-MOI MISÉRICORDE, Ô MON DIEU, VENEZ À MON AIDE, HÂTEZ-VOUS DE ME SECOURIR !

JE...

LE ROI EST MORT.

LOUIS XIV S'ÉTEINT LE 1ER SEPTEMBRE 1715 À 08 H 15. UN RÈGNE DE SOIXANTE-DOUZE ANS S'ACHÈVE, LE PLUS LONG DE L'HISTOIRE DE FRANCE. SON CORPS EST EXPOSÉ PENDANT HUIT JOURS DANS LE SALON DE MERCURE, AVANT D'ÊTRE TRANSPORTÉ LE 9 À SAINT-DENIS.

LE DUC D'ORLÉANS, NEVEU DE LOUIS XIV, DEVIENT RÉGENT EN ATTENDANT LA MAJORITÉ DU FUTUR LOUIS XV. LES QUERELLES DE FAMILLE COMMENCENT ALORS : LE RÉGENT FAIT CASSER LE TESTAMENT, DÈS LE 2 SEPTEMBRE, PAR LE PARLEMENT DE PARIS.

IL GOUVERNERA DEPUIS SA RÉSIDENCE DU PALAIS ROYAL ET INSTALLERA LE ROI AUX TUILERIES.

LA COUR QUITTE VERSAILLES. PHILIPPE V D'ESPAGNE, POUR SA PART, N'A PAS TOTALEMENT RENONCÉ À SES PRÉTENTIONS SUR LE TRÔNE DE FRANCE, MALGRÉ LE TRAITÉ D'UTRECHT EN 1713.

UNE NOUVELLE GUERRE ENTRE LES DEUX NATIONS S'ANNONCE ET, AVEC ELLE, UN NOUVEAU RETOURNEMENT DES ALLIANCES EN EUROPE...

LE DOSSIER

Louis XIV en costume royal
par Hyacinthe Rigaud,
huile sur toile, 1701.

© Louvre, Paris, France / Bridgeman Images.

LOUIS XIV (1638 - 1715)

Hervé Drévillon est professeur d'histoire moderne à l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne et directeur du domaine « Histoire de la défense et de l'armement » de l'IRSEM. Il est notamment l'auteur de *Le Roi absolu, Louis XIV et les Français (1661-1715)*, 2015, Belin.

LE SOLEIL À SON ZÉNITH

Le 27 janvier 1687, le poète Charles Perrault lisait devant l'Académie française son poème intitulé Le siècle de Louis le Grand, qui contenait ces vers restés célèbres : « Et l'on peut comparer, sans craindre d'être injuste / Le siècle de Louis au beau règne d'Auguste. » Mais, au moment même où Charles Perrault bâtissait, pour la postérité, la légende du Roi-Soleil, le royaume s'apprêtait à affronter une nouvelle guerre (1688-1697), qui allait, cette fois, l'épuiser. Marquée par des conflits menés contre toute l'Europe coalisée, la fin du règne de Louis XIV fut une période éprouvante pour les sujets du grand roi. Destiné à exalter le rayonnement du Roi-Soleil, le grandiose palais de Versailles brilla d'une lueur crépusculaire, qui éclairait les dévotions du roi désormais préoccupé par le salut de son âme et la morosité d'une cour prisonnière du cérémonial et de l'étiquette.

Portrait équestre de Louis XIV par René-Antoine Houasse, huile sur toile, XVII^e siècle.
© Photothèque Hachette Livre

La guerre contre l'Europe coalisée

Mettant fin à la guerre de Hollande, le traité de Nimègue avait reconnu à la France l'annexion définitive de la Franche-Comté et stabilisé la frontière des Flandres par l'acquisition de places aussi considérables que Valenciennes, Bouchain ou Ypres. À ces conquêtes guerrières, Louis XIV ajouta une politique d'annexion fondée sur des arguments juridiques. Dès septembre 1679, le parlement de Besançon engagea la procédure qui aboutit, un an plus tard, à l'annexion du comté de Montbéliard. En Alsace, Strasbourg et une bonne partie de la province furent réunies à la France à partir de 1681.

Cette politique agressive suscita la réaction des États européens, qui, le 9 juillet 1686, formèrent la ligue d'Augsbourg qui donna son nom à la guerre de 1688 à 1697. Opposée à la quasi-totalité des puissances européennes, la France s'engagea dans le but défensif de la consolidation de ses frontières. En dépit de quelques pertes, les territoires « réunis » ainsi que ceux qui avaient été acquis à l'issue des traités d'Aix-la-Chapelle (1668) et de Nimègue (1678) furent conservés.

Les frontières du royaume de France se trouvaient ainsi consolidées. Qu'un tel résultat fût obtenu à l'issue d'une guerre contre l'Europe coalisée pouvait à bon droit être considéré comme une victoire abondamment célébrée par la propagande royale.

L'usage de la propagande royale pour conquérir les Français

Versailles offrait, à la gloire du roi, un écrin magnifique, mais Louis XIV régnait sur 20 millions de sujets qu'il fallait également convaincre. À cet effet, l'implantation d'une statuaire royale dans la plupart des grandes villes du royaume fut la manifestation, parmi d'autres, d'une politique délibérée de diffusion de l'image du roi. Inaugurée à Paris en 1686, la place des Victoires accueillit en son centre une statue de Louis XIV, qui fut la première d'une longue série d'une vingtaine de sculptures urbaines (souvent équestres). Louis XIV entendait démultiplier les manifestations de sa présence symbolique dans le royaume. La grandeur du roi se manifestait ainsi selon une formidable diversité de registres et de formes : médailles, statues, almanachs, feuilles volantes, édifices publics, etc.

Avec une pointe d'ironie, l'abbé de Choisy comparait les cérémonies publiques en l'honneur du roi et de ses victoires aux « prosternations que les païens faisaient autrefois devant les statues de leurs empereurs ». De fait, la propagande royale touchait une grande part des Français. Ainsi, le notaire nîmois Étienne Borelly (1633-1718) notait dans son journal, après la prise de Nice : « notre grand Roy Louis XIV, à qui rien ne résiste, par moyen de la divine bonté remporta cette place comme par miracle ». L'auteur de ces lignes, pourtant, avait perdu un fils au cours des guerres du « grand Roy ». Ainsi le registre guerrier domina-t-il absolument la stratégie de la gloire mise en œuvre par Louis XIV.

Louis XIV règne en roi absolu

Pour mener ces guerres incessantes, le roi pouvait s'appuyer sur une armée de plus en plus nombreuse et de mieux en mieux contrôlée par une administration efficace. La mort des deux grands ministres de Louis XIV

Royaume de France
Royaume d'Angleterre
Monarchie espagnole
Prusse et Brandenbourg
Limite du Saint Empire germain
Révolte des Camisards
Frontières d'États
Combats dans la Manche
Fortifications de Vauban

ÉCOSSE
Edimbourg
IRLANDE
Dublin
ANGLETERRE
Galles
Londres
Bataille de Solebay 1667
Mer du Nord
DANEMARK & NORVÈGE
Copenhague
Stockholm
SUÈDE
Mer Baltique
Estonie
Livoni
LITUANI
PRUSSE
Hambourg
République batave
BRANDEBOURG
Berlin
Hanovre
Elbe
Varsovie
Gand 1678
Bataille de La Hougue 1692
Dunkerque
Calais
Audenarde 1708
Maastricht 1673
Namur 1695
Fleurus 1690
Cherbourg
Manche
Dieppe
ÉTATS GERMAINS
SAXE
Dresde
Brest
Pays-Bas Espagnols
Francfort
Seine
Versailles
Paris
Mayence
Metz
Lorraine
Silésie
POLOGNE
Vistule
Bohème
OCÉAN ATLANTIQUE
Loire
Strasbourg
Alsace
Rhin
Ulm
Regensbourg
BAVIÈRE
Danube
Besançon
Munich
Hongrie
Vienne
ROYAUME DE FRANCE
Bâle
Confédération helvétique
MONARCHIE DE HABSBOURG
Autriche
Tyrol
Golfe de Gascogne
Bordeaux
Bayonne
Révolte des Camisards
Savoie
Turin 1705
Cassano 1705
Milan
VENISE
Venise
Trieste
Drave
Transylvanie
Contat Venaissin
Toulouse
Avignon
Piémont
Parme
Mantoue
Save
Banat
Wallach
Porto
Tage
Ebre
Gênes
Modène
Belgrade
Nice
Lucques
Perpignan
Toulon
Livourne
Mer Adriatique
Dalmatie
EMPIRE OTT
Danub
PORTUGAL
Salamanque
Toscane
ÉTATS PONTIFICAUX
Lisbonne
Madrid
Villaviciosa 1710
Aragon
Barcelone
Île d'Elbe
Corse
Rome
Raguse
Montenegro
ROYAUME DE CASTILLE
Lagos
Valence
ROYAUME D'ESPAGNE
Guadalquivir
Séville
Baléares
Sardaigne
Naples
Naples
Salonique
Malaga
Cagliari
Mer Méditerranée
Tanger
Palerme
Sicile
Syracuse
Alger
Oran
Morée
Tunis
AFRIQUE
N
0
500 km

(Colbert en 1683, Louvois en 1691) n'affecta pas le fonctionnement de l'État. Le principal mérite de ces grands ministres fut peut-être d'avoir mis en place un système capable de leur survivre. Les départements ministériels acquirent suffisamment d'autonomie pour ne plus dépendre exclusivement de l'activité ou du crédit de celui qui les dirigeait. Les changements de ministres n'affectèrent pas la continuité de l'État.

Débarrassé de la pesante tutelle ministérielle de Colbert et de Louvois, Louis XIV inaugura une nouvelle phase de son gouvernement personnel. Il devint alors un roi absolu, reléguant ses ministres au rang de conseillers et dirigeant la politique depuis son splendide isolement versaillais. À la fois contrôleur général des Finances et secrétaire d'État de la Guerre de 1701 à 1709, c'est-à-dire cumulant les fonctions de Colbert et de Louvois, Michel Chamillart, par exemple, ne devint jamais le quasi Premier ministre que ses fonctions le prédisposaient à être.

Toujours plus d'intrigues à la cour

Aucune volonté, aucun pouvoir ne s'opposait au roi. Dans ce système, les Grands, comme le prince de Condé, ne songeaient plus à se révolter. Ils acceptaient une soumission, qui les laissait, malgré tout, exercer une certaine influence dans les intrigues de la cour, en formant, avec certains ministres, voire avec la maîtresse du roi, des coteries qui pesaient sur les affaires du royaume. C'est ainsi que se noua, autour du duc de Bourgogne, le petit-fils de Louis XIV, une alliance entre des réformateurs critiques parmi lesquels figuraient le duc de Beauvillier, son gouverneur, Fénelon, son précepteur, et le duc de Saint-Simon, éternel insatisfait. Ce groupe portait les espoirs d'une aristocratie impatiente de voir s'éclipser définitivement l'étoile pâlissante du grand roi.

La très longue guerre de succession d'Espagne…

En 1700, le roi d'Espagne Charles II était mort sans héritier, en léguant par testament son royaume à Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. L'acceptation de la succession espagnole plaça à nouveau la France face une coalition européenne qui redoutait l'accroissement de sa puissance, même si l'union dynastique des deux couronnes était exclue

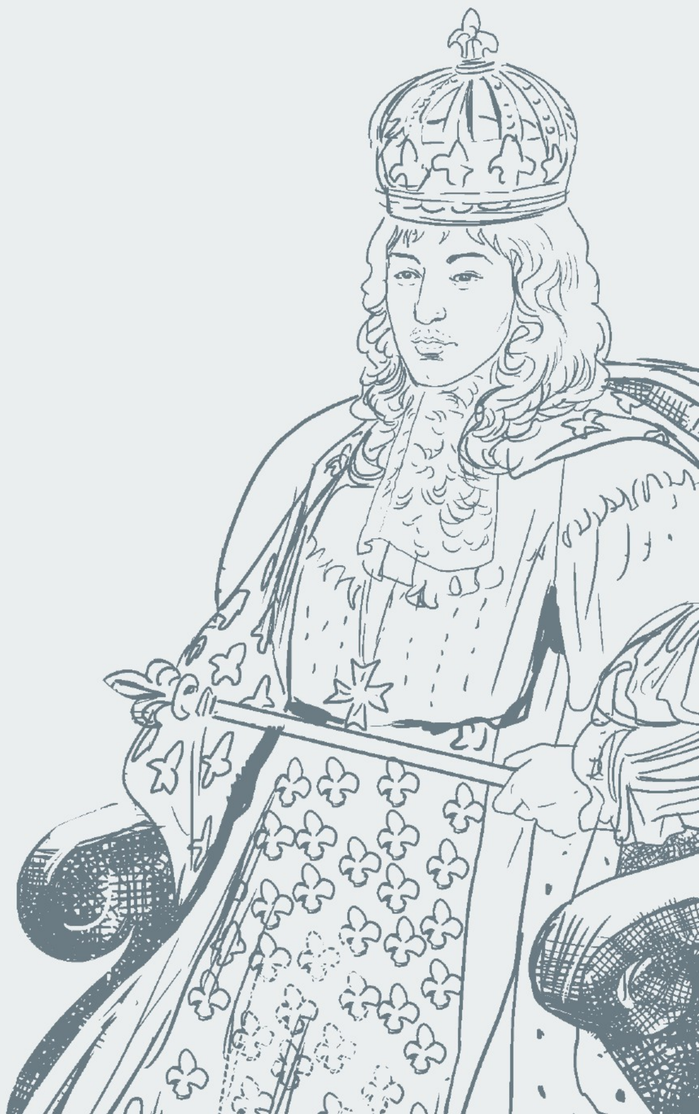

LES HEURES SOMBRES DU CRÉPUSCULE

La prise de Mons le 9 avril 1691 par Jean-Baptiste Lecomte, huile sur toile, 1693.
© Photothèque Hachette Livre.

par le testament de Charles II. Particulièrement longue – la plus longue du règne –, la guerre de succession d'Espagne (1701-1714) fut marquée par une série de désastres militaires, dont l'enchaînement et l'ampleur parurent inouïs : Ramillies, Blenheim, Turin, Audenarde… Seul un ultime revirement du sort des armes (Denain, 1712) permit à Louis XIV de négocier convenablement la paix d'Utrecht (1713), puis de signer le traité de Rastatt le 6 mars 1714.

L'image du roi de gloire en fut sérieusement écornée. En 1709, Louis XIV se crut même obligé d'adresser à ses sujets un message qui les appelait au sursaut, tout en reconnaissant sa responsabilité dans la poursuite de la guerre et dans les malheurs qu'elle engendrait :

« Mais quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants, quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincèrement de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français. »

Plusieurs crises économiques à l'origine de la mort de 1,6 million de Français…

Les dernières guerres du règne se déroulèrent dans une désastreuse conjoncture économique et démographique, qu'elles contribuèrent à aggraver. Une grande partie de la population était vulnérable aux aléas de la conjoncture. Structurellement, la condition du prolétariat des campagnes restait marquée par la misère et la précarité. Vauban en avait présenté le tableau dans son célèbre « Projet de dîme royale » où il avait montré qu'un manouvrier consacrait les deux tiers de son revenu à l'achat de pain. Dans ces conditions, la moindre hausse du prix du blé obligeait les plus démunis à restreindre leur ration alimentaire, ce qui les rendait plus vulnérables à la maladie. Ainsi, en 1692-1694 éclata une crise qui fut la conséquence d'une succession d'épisodes climatiques calamiteux, depuis l'été pourri de 1692 jusqu'à la sécheresse de 1693-1694. L'enchérissement des denrées provoqua plus ou moins directement la mort de 1,6 million de personnes, ramenant la population française à environ 19 millions.

Après une rapide récupération achevée vers 1705-1706, une seconde crise survint au cours du terrible hiver 1709. En janvier-février, la moyenne des températures en Île-de-France s'établit à – 20° C. Cette fois, toutes les provinces furent touchées, y compris celles qui avaient dû leur salut en 1693-1694 à la diversité de leurs ressources. En Languedoc, par exemple, les oliviers et les châtaigniers éclatèrent sous l'effet du gel, tandis que les moutons moururent faute de fourrage, entraînant toute l'activité lainière dans la crise. Heureusement, un été favorable atténua l'ampleur de la catastrophe qui provoqua tout de même la mort de 630 000 personnes. Selon le témoignage du curé de la paroisse d'Ezy, en Normandie, « cette gelée fut si forte que les chênes de 50 ans fendaient par le milieu du tronc en deux ou trois ; […] Les volailles tombaient mortes dans leurs poulaillers, les bêtes dans leurs tanières et les hommes avoient bien de la peine à s'échauffer ».

… entament l'image du roi

Cette succession de crises affecta profondément l'image du roi. Louis XIV n'était certes pas responsable du dérèglement climatique, mais il fut accusé d'aggraver les maux de ses sujets par sa politique fiscale. La crise de 1692-1694, par exemple, survint à l'issue d'une forte croissance de la fiscalité qui avait augmenté de 35 % depuis 1685. La crue fiscale frappa à contretemps

et devint très sensible au pire moment de la crise de subsistances. Au moment où le roi était sollicité pour assumer sa fonction de père nourricier en venant en aide à son peuple, la charge fiscale justifiée par les dépenses de guerre venait s'ajouter aux fléaux naturels.

Au-delà des crises et des guerres, l'image d'un roi prédateur de ses propres sujets s'était imposée dans l'esprit de certains Français.

La révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades

Les protestants, en effet, avaient eu à subir les conséquences du despotisme royal, lorsque Louis XIV avait aboli l'édit de Nantes, qui les protégeait depuis la fin des guerres de Religion en 1598. Ordonnée en 1685, la révocation de l'édit de Nantes apparut comme un tournant capital, qui traduisait l'engagement du roi sur une nouvelle voie spirituelle et politique. Elle fut l'aboutissement logique d'une politique de longue durée, qui avait amené Louis XIV à réduire peu à peu les droits de ses sujets protestants. À partir de 1679, ceux-ci furent progressivement exclus de tous les offices. En 1681, l'intendant du Poitou, René de Marillac, utilisa le moyen des dragonnades pour les forcer à la conversion. Les dragons logés dans les foyers protestants multipliaient les vexations et les exactions, qui souvent venaient à bout des convictions les mieux enracinées.

L'efficacité des dragonnades provoqua de nombreuses conversions dont le rapport parvenait au roi par le biais de communiqués triomphaux envoyés par les intendants. Le marquis de Dangeau écrit dans son journal, le 6 septembre 1685 : « Le roi apprit qu'il y avait eu plus de 50 000 huguenots convertis dans la généralité de Bordeaux. » Louis XIV put ainsi reconnaître en préambule de l'édit de Fontainebleau qui révoquait celui de Nantes : « Nous voyons que [...] la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de la dite Religion Prétendue Réformée ont embrassé la Catholique : et d'autant qu'au moyen de ce, l'exécution de l'Édit de Nantes [...] demeure inutile. » Les conséquences démographiques et économiques de cette décision furent considérables.

Sur les 800 000 protestants du royaume, environ 200 000 firent le choix de l'exil. Ceux qui restèrent n'eurent d'autre choix que la conversion ou la pratique clandestine de leur culte. Dans certaines régions, la configuration topographique favorisait le maintien de certaines communautés, comme dans les Cévennes où les protestants organisèrent le culte clandestin du « Désert ». Là éclata la seule révolte de grande ampleur des protestants qui, jusqu'alors, avaient toujours fait preuve d'un parfait loyalisme envers la monarchie. La révolte des Camisards débuta en 1702 et nécessita l'envoi de 25 000 soldats commandés, à partir de 1704, par le maréchal de Villars. Il fallut attendre 1710 et la mort du chef camisard Abraham Mazel pour voir cesser l'insurrection.

Selon Saint-Simon, la révocation fut l'œuvre combinée de Louvois, de madame de Maintenon et du confesseur du roi, le père Lachaise. D'après le mémorialiste, le roi était « alors fort dévot, et dans la plus entière ignorance sur ce grand objet comme sur tant d'autres, et de plus en plus jaloux et amoureux de gloire et d'autorité ». Saint-Simon mettait ainsi en évidence la responsabilité d'un système de gouvernement qui enfermait le roi dans l'isolement autocratique et qui le coupait du royaume dont il ignorait tout. Versailles, qui fut le théâtre de la gloire du roi, fut également un pernicieux instrument de gouvernement.

Le fanatisme renouvelé, gravure de L. David illustrant les violences de la révolte des Camisards, 1703.

© Photothèque Hachette Livre.

LE MAKING OF

Françoise d'Aubigné, madame Scarron, future marquise de Maintenon (Paris, Bibliothèque nationale).
© Photothèque Hachette livre

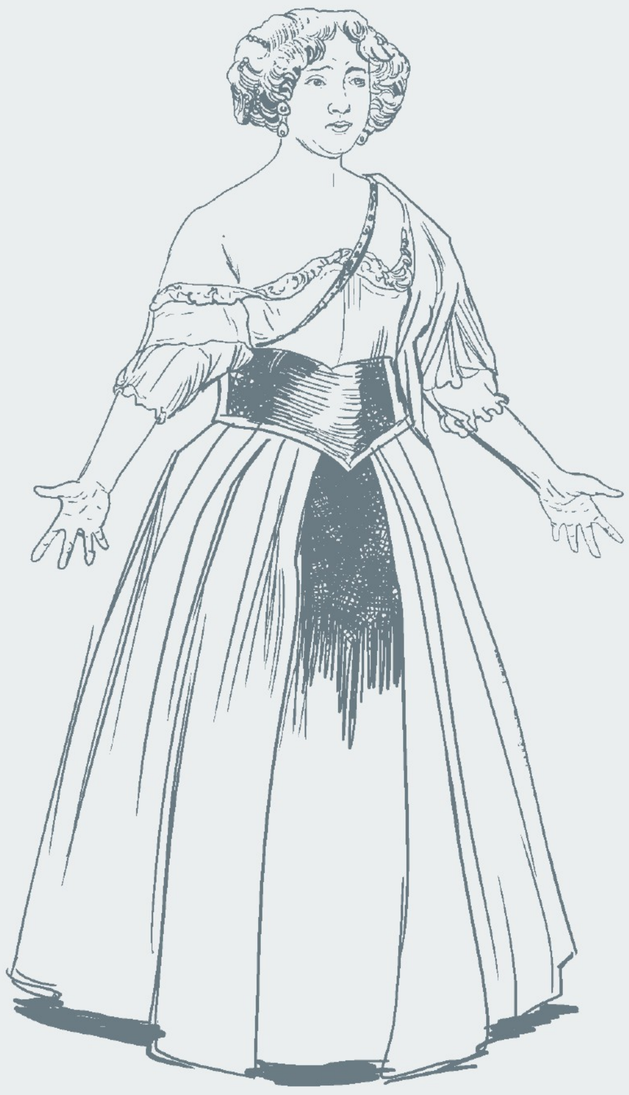

Le monde vu de Versailles

Le second volume de notre histoire de Louis XIV se déroule presque exclusivement à Versailles. Même si Louis XIV continua longtemps à fréquenter d'autres résidences royales telles que Compiègne ou Fontainebleau, Versailles fut, pour lui, une véritable façon d'être au monde, qui se substitua à d'anciennes formes d'apparitions publiques. Après le voyage au Pays basque pour y rencontrer et y épouser Marie-Thérèse en 1660, le spectacle de la présence royale dans l'espace des villes se raréfia. Au contact direct avec ses sujets et avec leurs représentants, Louis XIV substitua la médiation de l'espace de la cour, théâtre exclusif de la majesté incarnée dans la personne du roi. Seules les apparitions de Louis XIV à la tête de ses armées brisèrent ce monopole, jusqu'au mois de juin 1693, quand il décida de se retirer définitivement de la scène de la guerre. Louis XIV, pour autant, n'entendait pas se soustraire totalement à la vue de ses sujets. Le filtre de la Cour n'était pas si resserré qu'il interdît totalement l'accès au roi. S'il était certes relativement difficile d'obtenir une audience, il était, en revanche, relativement aisé de s'introduire à la cour, d'y rencontrer de puissants médiateurs et de transmettre des requêtes. Versailles était un microcosme, où les bruits du monde parvenaient aux oreilles du roi, à travers le filtre des artistes, des courtisans et des ministres.

Raconter l'histoire de Louis XIV depuis Versailles ne signifie pas qu'il faille ignorer le sort de l'immense majorité des Français ; c'est voir comment le roi comprenait ou ignorait son royaume et ses sujets, comment il gouvernait, comment il faisait la guerre depuis son cabinet d'études, comment ses affections personnelles, ses passions et sa dévotion façonnèrent la France. Raconter l'histoire de Louis XIV depuis Versailles équivaut à comprendre la monarchie.

La cour comme instrument de pouvoir

Louis XIV considérait sa résidence comme l'expression de sa volonté et de sa vision du monde. Il manifesta, par exemple, une attention personnelle à l'égard des jardins dont il rédigea *La manière de montrer les jardins de Versailles*, afin de régler le parcours des visiteurs en leur indiquant la succession et l'ordre des points à observer, les détails à relever. Au-delà de l'architecture, des décors et des jardins, c'est aussi la vie de cour qui était elle-même une représentation de l'ordre du monde. La cour était un instrument de pouvoir à la fois pratique et symbolique. Les journées y étaient scandées par l'emploi du temps réglé du souverain : petit lever, grand lever, déjeuner, messe, conseil, dîner, promenade ou chasse, appartement (jeux et divertissements), coucher (grand et petit). L'étiquette, le cérémonial et tous les moments de la vie de cour formaient un enjeu de pouvoir, dont Saint-Simon analysa les ressorts : « Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages furent des moyens que le roi saisit pour distinguer et pour mortifier en nommant les personnes qui à chaque fois en devaient être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. »

Depuis Versailles, Louis XIV façonnait également le goût des Français

Même les sujets les plus frivoles comme la mode portaient l'empreinte du roi et des usages qu'il imposait aux courtisans. À partir de 1672, le *Mercure galant* offrit à ses lecteurs un mélange d'échos mondains, des tendances de la mode, de critiques de spectacles et de récits de bataille. La description des usages y revêtait une valeur prescriptive à l'intention des publics les plus éloignés du théâtre mondain, comme le montre cet aperçu de la mode en 1672 : « L'on porte toujours les Corps si longs, qu'ils vont presque jusques aux cuisses de ceux qui n'ont guère de hanches. Les femmes ne portent plus de Manchettes ou Poignets tombants sur les bras ; le bout où est la dentelle, est présentement relevé comme des Manchettes d'Hommes : Elles portent des Gants taillés comme ceux des Hommes, avec une dentelle d'or ; & leurs Souliers étant un peu plus carrés qu'à l'ordinaire, elles tachent d'imiter les Hommes en beaucoup de choses. » L'influence de la cour s'étendait ainsi à l'ensemble du royaume, par l'effet d'un rayonnement centrifuge. Dans une lettre persane consacrée aux caprices de la mode,

Vue des jardins et du château de Versailles prise de l'avenue de Paris, peinture de Pierre Patel (père), huile sur toile, 1668.

© Photothèque Hachette Livre .

Montesquieu expliquait, en 1720, que « les Français changent de mœurs selon l'âge de leur roi » en imitant la frivolité du souverain lorsqu'il est jeune et sa gravité lorsqu'il devient vieux. En effet, « le prince imprime le caractère de son esprit à la cour, la cour à la ville, la ville aux provinces. L'âme du souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres ». Né en 1689, Montesquieu a connu les derniers temps du règne de Louis XIV et l'atmosphère crépusculaire que nous avons cherché à exprimer dans ce volume.

Un souverain dévot à la fin de sa vie

Le roi en personne imposa à la cour une gravité, qui tranchait singulièrement avec l'exubérance des années 1660-1670. La révocation de l'édit de Nantes traduisit, notamment, l'inflexion dévote du règne, que les contemporains attribuèrent à l'influence de madame de Maintenon. Gouvernante des enfants du roi nés de sa maîtresse madame de Montespan, elle supplanta cette dernière dans le cœur du souverain au point de l'épouser secrètement en 1683, après la mort de la reine Marie-Thérèse. Louis XIV trouva dans cette relation une dimension spirituelle, qui l'amena à rompre avec sa politique de provocation à l'égard du pouvoir pontifical. Souverain dévot, il s'attacha à mettre l'État au service de l'Église. Les dragonnades et la mobilisation de moyens policiers par les intendants pour faire appliquer la révocation de l'édit de Nantes n'en furent qu'une manifestation parmi d'autres. Le 13 décembre 1698, une déclaration royale exhortait tous ses sujets « et notamment ceux qui ont la haute justice et autres personnes les plus considérables, ensemble ceux qui se sont nouvellement réunis à l'Église, d'assister plus exactement qu'il leur sera possible au service divin… comme aussi d'observer les commandements de l'Église ». Le public visé ne se limitait pas aux protestants convertis, certes explicitement désignés, mais s'étendait à l'ensemble des sujets du roi. Ainsi les évêques étaient-ils rappelés à leur devoir de résidence et les fidèles à l'obligation de « rendre l'honneur et le respect qu'ils doivent à la religion et aux personnes ecclésiastiques ».

En outre, la déclaration invitait les communautés à établir « des maîtres et des maîtresses… pour instruire tous les enfants ». Née dans le secret de sa conscience et dans le mystère de sa relation avec madame de Maintenon, la dévotion du roi devenait celle du royaume.

Louis XIV, qui s'était tout entier donné à son métier de roi, donnait l'impression, à la fin de son règne, de vouloir donner une plus grande importance à sa vie privée. C'est pour se ménager un espace de relative intimité qu'il fit bâtir le château de Marly à partir de 1686. Saint-Simon écrit que « le Roi, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il voulait quelquefois du petit et de la solitude ». La « solitude » de Marly était cependant toute relative. Le voyage à Marly était un privilège accordé aux courtisans les plus en faveur, qui pouvaient jouir d'une proximité avec le roi renouvelée par l'allègement du cérémonial. Marly ne faisait en ce sens que prolonger le système de la cour. Louis XIV n'en manifestait pas moins une volonté de retrait, qui s'amplifia avec les soucis domestiques qui accablèrent la fin de son règne.

Les soucis de succession à la mort du Dauphin

Alors que la naissance du Dauphin en 1661 avait consolidé le pouvoir royal, sa mort, le 14 avril 1711, contribua à l'affaiblir. Elle fut suivie, en peu de temps, de la disparition, le 18 février 1712, du duc de Bourgogne, petit-fils du roi, et, trois semaines plus tard, du duc de Bretagne, l'aîné de ses arrière-petits-fils. En moins d'une année, trois héritiers du trône se succédaient dans la tombe et laissaient le roi dans une profonde affliction. Seul subsistait le duc d'Anjou, le plus jeune fils du duc de Bourgogne, arrière-petit-fils du roi, appelé à régner sous le nom de Louis XV. Inquiet de voir sa succession dépendre de la survie d'un si jeune héritier, alors âgé de 4 ans, Louis XIV fit reconnaître comme successeurs légitimes les deux fils qu'il avait eus de madame de Montespan, le duc du Maine et le comte de Toulouse. Un édit du 29 juillet 1714 ouvrit leur droit à la succession, « à défaut de tous les princes de sang royal ».

Louis XIV qui, enfant, avait connu les troubles engendrés par une régence regardait sa succession avec d'autant plus d'inquiétude que sa santé déclinait. C'est pleinement conscient de son état qu'il se prépara à mourir en appelant à lui le futur Louis XV pour lui prodiguer l'ultime conseil de ne pas l'imiter dans le goût démesuré qu'il avait eu pour la guerre. Louis XIV savait, en effet, que son royaume avait souffert de ses appétits guerriers. Il avait pleinement conscience du paradoxe d'un règne éclatant et glorieux, qui se terminait dans le remords d'avoir « trop aimé la guerre » et dans la ruine du royaume.

Peu de temps après la mort de Louis XIV, en septembre 1715, un avocat raconte cette scène qui offre un cruel épilogue au règne du grand roi : « On a fait une chanson sur la mort du Roi, contenant plusieurs couplets. M. d'Argenson, lieutenant de police, est venu trouver le Régent et lui a dit qu'il était scandalisé des discours qui se tenaient dans le public contre la mémoire du feu Roi. […] — Vous n'y entendez rien, a dit M. le Régent, il faut payer les dettes du défunt et tous ces gens-là se tairont… » ■

Chronologie de Louis XIV

6 septembre 1683 : mort de Colbert.

18 octobre 1685 : révocation de l'édit de Nantes.

9 juillet 1686 : ligue d'Augsbourg. Alliance de la plus grande partie de l'Europe contre la France.

16 juillet 1691 : mort de Louvois.

1700 : mort du roi d'Espagne Charles II à l'origine de la guerre de succession d'Espagne.

14 avril 1711 : mort du Dauphin Louis de France.

1713 : paix d'Utrecht.

6 mars 1714 : traité de Rastatt. Fin de la guerre de succession d'Espagne.

1er septembre 1715 : mort de Louis XIV.

Références bibliographiques

Biographies de Louis XIV et ouvrages sur lui

- **LOUIS XIV,** François BLUCHE, *Fayard, 1986.*
- **LE ROI ABSOLU, LOUIS XIV ET LES FRANÇAIS (1661-1715),** Hervé DRÉVILLON, *Belin, 2015.*
- **LOUIS XIV,** Jean-Christian PETITFILS, *Perrin, 1995.*
- **LOUIS XIV, HOMME ET ROI,** Thierry SARMANT, *Tallandier, 2012.*

Le contexte économique et social

- **LOUIS XIV ET VINGT MILLIONS DE FRANÇAIS,** Pierre GOUBERT, *Fayard, 1991.*

Le contexte général

- **LOUIS XIV. HISTOIRE D'UN GRAND RÈGNE (1643-1715),** Ernest LAVISSE, *Robert Laffont (coll. Bouquins), 2010.*

Autour de Versailles

- **LOUIS XIV. LES STRATÉGIES DE LA GLOIRE,** Peter BURKE, *Seuil, 1995.*
- **VERSAILLES, LE PALAIS DU ROI LOUIS XIV,** Joël CORNETTE, *Sélection du Reader's Digest, 1999.*
- **VERSAILLES OU LA FIGURE DU ROI,** Gérard SABATIER, *Albin Michel, 1999.*
- **MÉMOIRES SUR LA COUR DE LOUIS XIV : 1673-1681,** Primi VISCONTI, *éd. Perrin, 1988.*

LA COLLECTION

Les éditions Glénat et Fayard sont fiers d'associer leurs talents pour lancer en collaboration avec le journal *Le Monde* cette grande collection de bandes dessinées historiques intitulée « Les Grands personnages de l'histoire en bandes dessinées ».

Les meilleurs historiens universitaires, scénaristes et dessinateurs de bandes dessinées ont uni leurs talents pour raconter dans ces albums la vie passionnante de figures historiques majeures, de tous pays, et de toutes époques.

Ainsi le lecteur découvrira au fil de ces publications les portraits biographiques de personnages aussi influents que Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon, Charlemagne, Gengis Khan, Louis XIV, Jules César, Catherine de Médicis, Soliman le magnifique, Churchill, entre autres. Autant de destins flamboyants ayant marqué l'histoire du monde en façonnant notre époque contemporaine.
Tout au long de la collection, l'accent est mis sur un angle ou un aspect particulier du personnage historique concerné pour faire ressortir ses caractéristiques, ses qualités ou ses principaux faits d'armes.

Le récit en bandes dessinées est accompagné à la fin de chaque album par un dossier documentaire complet rédigé par l'auteur historien, lequel met en avant non seulement la méthode de travail, les sources fondant le récit qui précède, mais aussi le contexte de l'époque du personnage, en apportant son regard d'expert.

LOUIS XIV TOME 2

(1638 - 1715)

Dans ce deuxième volume consacré au Roi-Soleil, nous sommes en 1682, Louis XIV installe sa cour dans le tout nouveau château de Versailles d'où il dirige désormais le royaume. Malgré l'éclat de cet écrin, la seconde partie de son règne, plus difficile, est marquée par des guerres coûteuses, des famines ou des révoltes populaires.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vercingétorix • Charlemagne • Louis XIV • Jeanne d'Arc • Lénine • Catherine de Médicis • Napoléon Bonaparte • Jules César
Mao Zedong • François 1er • Robespierre • Winston Churchill • Gengis Khan • Georges Clemenceau • Alexandre le Grand
Saint Louis • Jean Jaurès • Le Grand Saladin • Philippe le Bel • John Fitzgerald Kennedy...

ISBN 978-2-35710-618-5

M 04343 - 5 - F: 8,99 € - EY

Prix :
France : 8,99 €
Belgique : 9,99€
Luxembourg : 9,99€
Québec : 13,50 CND
Suisse : 15 CHF